

l'éducation

3 f



■ les étudiants et la rentrée universitaire 1976 ■ un projet de télé-université européenne ■ théâtre au féminin ■ les lycéens, la santé et l'hygiène

n° 296 ■ 11 novembre 1976



ANNALES VUIBERT 76 ET ANNALES CORRIGÉES

54 fascicules dont 15 nouveautés

collection complète disponible chez votre libraire

baccalauréat

mathématiques (A, B, D, D')	11,00 F
mathématiques (C, E)	11,00 F
sciences physiques (D, D')	11,00 F
sciences naturelles (D, D')	11,00 F
sciences physiques (C, E)	11,00 F
composition française (1 ^{re} , Term.)	11,00 F
dissertations philosophiques	11,00 F
versions latines et grecques	11,00 F
allemand	11,00 F
anglais	11,00 F
espagnol	11,00 F
italien	11,00 F
économie (B, D')	11,00 F

baccalauréats de technicien

mathématiques (F, G, H)	11,00 F
français et philosophie (F, G, H)	11,00 F
économie (G)	11,00 F

concours E.N. Instituteurs

11,00 F

B.E.P.

français	9,00 F
mathématiques	9,00 F

C.A.P.

industriels (math. français)	9,00 F
commerciaux (math. français)	9,00 F

B.E.P.C.

français	9,00 F
mathématiques	9,00 F

concours d'entrée aux écoles d'infirmières, avec corrigés

9,00 F

C.E.P., élève

9,00 F

entrée en sixième, élève

9,00 F

classe de huitième (C.M.1), élève

9,00 F

classe de neuvième (C.E.2)

9,00 F

baccalauréat corrigé

mathématiques (A, B, D, D')	11,00 F
mathématiques (C, E)	11,00 F
sciences physiques (D, D')	11,00 F
sciences naturelles (D, D')	11,00 F
sciences physiques (C, E)	11,00 F
composition française (1 ^{re} , Term.)	11,00 F
dissertations philosophiques	11,00 F
versions latines et grecques	11,00 F
allemand	11,00 F
anglais	11,00 F
espagnol	11,00 F
italien	11,00 F
économie (B, D')	11,00 F

baccalauréats corrigés de technicien

mathématiques (F, G, H)	11,00 F
français et philosophie (F, G, H)	11,00 F
économie (G)	11,00 F

concours E.N. Instituteurs corrigé

11,00 F

B.E.P. corrigé

français	9,00 F
mathématiques	9,00 F

C.A.P. corrigés

industriels (math. français)	9,00 F
commerciaux (math. français)	9,00 F

B.E.P.C. corrigé

français	9,00 F
mathématiques	9,00 F

C.E.P., maître

11,00 F

entrée en sixième, maître

11,00 F

classe de huitième (C.M.1), maître

11,00 F

VUIBERT 63, bd. saint-germain, 75005 paris

à votre service

- 3 **les communes et les établissements d'enseignement**, par René Guy
- 5 **publications officielles** : vous lirez au B.O.
- 6 **CNDP** : « civilisation allemande » : des documents humains, par Michaëla Bobasch
- 8 **documentation** : qu'est-ce que lire ? par Pierre Ferran
- 8 **presse** : « Le Nouvel Economiste », par Jean C. Texier
- 10 **sur votre agenda**

une semaine après l'autre

- 12 **les jours se suivent...**, par Pierre-Bernard Marquet
- 12 **la rentrée universitaire : de gros nuages**, par Catherine Guigon
- 16 **pédagogie** : la presse à l'école

cette école innombrable

- 18 **demain, une télé-université européenne ?** par Paul Juif
- 21 **bonnes feuilles** : apprendre à lire, par André Inizan
- 22 **statistiques** : quelles langues vivantes dans le second degré ?

l'homme créateur

- 26 **de drôles de femmes dans de drôles de théâtres**, par Maurice Guillot
- 29 **panorama — livres** : un romancier belge ; pour la jeunesse ; du côté des dessinateurs, par Pierre Ferran ; **disques** : quatre grands classiques, par Georges Rouveyre ; **exposition** : l'art du portrait aujourd'hui, par Josane Duranteau ; **théâtre** : « Tu es un chic type Charlie Brown », par Pierre-Bernard Marquet ; **télévision** : à ne pas manquer

le monde comme il va

- 32 **comment se portent les lycéens**, un rapport du docteur Jacques Goudard
- 38 **mots croisés - bridge**

photos - couverture : Niépce/Rapho ; p. 12-13 : S. Duroy/Rapho ; p. 27 : Alain Marouany ; p. 29 : M. Beck ; p. 31 : François Darras ; p. 32 : Maurice Zalewski/Rapho ; p. 34 : P. Guis/Rapho et G. Dossier.

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

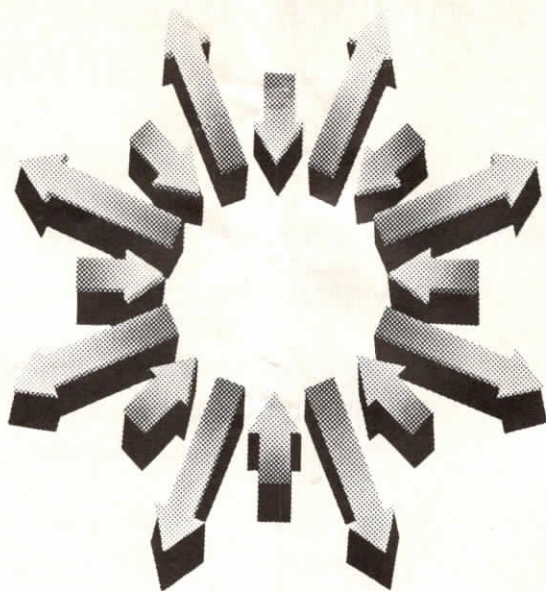


Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro : 3 F
Abonnement annuel : France 60 F
étranger 80 F
C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.



Participez à la fête de l'audiovisuel.

un nouveau regard sur l'utilisation quotidienne des images et du son dans la communication

Le 5^e Salon International Audiovisuel et Communication est le rendez-vous mondial de tous les matériels et systèmes audiovisuels ainsi que des programmes destinés à former, informer, promouvoir et distraire.

Son forum comporte deux salles "Illustration de l'audiovisuel", permettant à sept cents personnes de participer simultanément aux présentations - débats organisés en permanence durant cent trente heures.

Les expériences qui seront présentées vous donneront l'occasion d'apprécier l'efficacité des matériels, systèmes et programmes audiovisuels dans la diversité de leur mode d'utilisation. Elles compléteront les démonstrations des exposants et vous permettront de dialoguer avec les créateurs qui sauront vous faire profiter des progrès techniques accomplis dans le domaine de l'audiovisuel pour améliorer la communication entre les hommes. Pour résoudre vos problèmes de communication et participer à la Fête de l'Audiovisuel, retournez le coupon-réponse ci-dessous :

Je désire recevoir le programme détaillé et tous les renseignements concernant le ou les thèmes suivants :

L'Audiovisuel et

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> l'entreprise | <input type="checkbox"/> la médecine | <input type="checkbox"/> l'informatique |
| <input type="checkbox"/> la promotion | <input type="checkbox"/> l'architecture | <input type="checkbox"/> les sciences |
| <input type="checkbox"/> l'enseignement | et l'environnement | <input type="checkbox"/> la société de service |
| <input type="checkbox"/> les loisirs | <input type="checkbox"/> le sport | <input type="checkbox"/> matériels et systèmes |

Nom : _____

Société : _____

Fonction : _____

Adresse : _____

Pays : _____



BON A DÉCOUPER ET A RETOURNER A LA S.D.S.A.,
20 rue Hamelin - 75116 PARIS - Tél. : 505.13.17 - Télex : 630 400 F

02



audiovisuel ET communication

5^e SALON
INTERNATIONAL PARIS
24-30 JANVIER 1977

PALAIS DES CONGRÈS
PORTE MAILLOT - DE 10 A 20 H
(NOCTURNE LE SAMEDI 29)

ORGANISATION SDSA 20 RUE HAMELIN - 75116 PARIS - TELEX 630 400

NEW POINT CREATION

les communes et les établissements d'enseignement

Les obligations des communes pour leurs collèges et lycées sont très diverses et dépendent essentiellement des différents statuts de ces établissements : municipaux, départementaux, nationalisés, ou d'Etat. En particulier le problème se pose de savoir quelle doit être la participation des communes dans la construction des CES. Tout une après-midi, le 26 octobre dernier, a été consacré au Sénat à une question orale suivie de débats à ce sujet. Nous en rendrons compte prochainement. Mais, en attendant, il est bon de rappeler le statut juridique de ces établissements d'enseignement secondaire.

UNE PREMIERE REMARQUE : l'établissement scolaire en tant qu'institution d'enseignement, collège ou lycée, n'est jamais propriétaire des locaux qu'il occupe, contrairement à ce qui existe dans d'autres pays. Il y a un premier problème concernant les bâtiments. Mais c'est du régime administratif et financier de l'établissement, précisé par la loi ou par un texte réglementaire, que dépend la répartition des dépenses de fonctionnement entre l'Etat et les collectivités locales. Cependant, dans tous les cas, et quel que soit le statut des établissements, dès lors qu'ils sont régulièrement créés, l'Etat prend à sa charge les dépenses concernant les personnels pédagogiques, c'est-à-dire les personnels de direction, d'éducation et d'enseignement.

Une seconde observation, qui ne surprendra personne, est que la création et le fonctionnement des établissements scolaires mettent en œuvre des moyens financiers considérables, pour une très large part à la charge de l'Etat et des diverses collectivités : département, district urbain, syndicat intercommunal, commune ; pour le reste, il y a la participation des familles aux frais scolaires. Au point de vue financier, les divers établissements se distinguent par leur statut : les uns jouissent de la person-

nalité morale et de l'autonomie financière, les autres non. Les premiers constituent des « établissements publics ». Les autres voient leurs activités juridiques et financières prises en charge soit par un autre établissement scolaire ayant le statut d'établissement public (établissement annexé), soit par une collectivité territoriale (département, commune, etc.).

Troisième remarque : si l'établissement scolaire possède son unité administrative et pédagogique, on considère généralement qu'il est composé de deux éléments qui peuvent être considérés isolément et avoir un régime différent : l'un de ces éléments est l'établissement scolaire proprement dit, c'est-à-dire « la communauté scolaire », l'ensemble formé par les équipes d'administration, d'éducation et d'enseignement, et les élèves ; cet élément constitue l'externat ; l'autre élément est l'internat, c'est-à-dire l'ensemble des services de pension et de demi-pension mis à la disposition des élèves.

Du point de vue du statut de l'externat, qui est fondamental, il faut distinguer les établissements ayant la personnalité juridique et financière et ceux qui ne l'ont pas.

Les établissements de cette dernière catégorie qui n'ont pas le régime d'« établissements publics » constituent une forte proportion des établissements du second degré, car tout établissement nouvellement créé est d'abord placé sous ce régime. A l'exception des collèges d'enseignement technique et de rares lycées dont la création comme établissements d'Etat est prévue au budget, ainsi que des établissements des départements d'outre-mer, le régime de droit commun des établissements secondaires (CES, CEG, lycées) est celui d'établissement municipal (circulaire du 17 mars 1969).

Ces établissements sont créés, en règle générale, après intervention de la décision d'ouverture prise dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire, par arrêté ministériel, dès réception de la délibération de la collectivité locale intéressée (département, district urbain, syndicat intercommunal, commune, etc.), délibération visée par le préfet qui donne ainsi son accord à la création de l'établissement et à la prise en charge de son fonctionnement sur le budget local.

Le statut initial de ces établissements peut être modifié par des décisions d'étatisation, très exceptionnelles, ou de nationalisation. L'exécution d'un plan général de nationa-

lisation est en cours, par tranches annuelles, pour les lycées, CES et CEG.

Au moment de la création d'un établissement à caractère municipal, la collectivité intéressée (ville, commune, groupement de communes) s'engage à subvenir à ses dépenses de fonctionnement. Ses obligations sont inscrites dans un contrat, le traité constitutif, conclu entre l'autorité locale et le recteur, représentant du ministre, pour une durée de dix ans renouvelable.

L'engagement de la collectivité porte :

- sur les travaux d'extension et de réparations nécessaires ;
- sur l'entretien, le renouvellement, la modernisation des matériels et mobiliers attribués par l'Etat à titre de premier équipement ;
- sur l'inscription au budget, chaque année, des crédits nécessaires à la couverture des dépenses normales de fonctionnement.

Les crédits prévus au traité sont révisables chaque année d'après

l'évolution des effectifs et du coût de la vie. Mais comme l'établissement municipal ne possède pas de budget propre, une opération en deux temps est nécessaire. En premier lieu, le conseil d'administration de l'établissement, où siègent les représentants du conseil municipal, propose les crédits nécessaires pour l'année ; ensuite, le conseil municipal, ou le conseil du groupement de communes, arrête le chiffre définitif des crédits accordés, qui sont inscrits aux différents chapitres du budget municipal.

Les dépenses sont engagées par le maire, sur les propositions du chef d'établissement et en accord avec lui ; il peut y avoir délégation de fait du maire au chef d'établissement qui engage alors les dépenses dans la limite des crédits inscrits au budget de l'établissement. L'attestation de service fait permet au maire ou à son délégué d'ordonnancer la dépense qui est payée par le receveur municipal, agissant comme agent comptable de la commune.

La circulaire du 3 mars 1966 conseille aux collectivités de mettre à la disposition du chef d'établissement un fonctionnaire, appelé **agent spécial**, chargé d'assurer, sous l'autorité du maire, la liaison entre les services administratifs et financiers à la disposition du chef d'établissement. L'agent spécial joue en quelque sorte, en accord avec celui-ci, le rôle d'un gestionnaire d'établissement : étude des marchés, réception des marchandises, contrôle des magasins, organisation du service des agents, etc.

Les administrateurs communaux ne manquent pas de faire remarquer à toute occasion que la création et la mise en service d'un établissement secondaire constituent une très lourde charge pour les finances locales, malgré les interventions de l'Etat pour alléger cette charge (décret du 27 novembre 1962, modifié 31 mars 1967 et 23 octobre 1972) ;

● subventions pour l'acquisition des terrains nécessaires à la construction des établissements (terrains qui doivent être normalement constructibles, avec leur desserte extérieure en eau, gaz, électricité, égouts, accès) ;

● subventions pour la construction d'établissements neufs ou pour travaux d'extension ou de grosses réparations ;

● dotation de premier équipement en matériel, mobilier, machines-outils, appareils scientifiques, etc. ;

● possibilité d'utilisation par les communes des crédits du Fonds scolaire départemental réservé aux élèves du premier cycle secondaire ;

● éventuellement, utilisation des fonds recueillis au titre de la taxe d'apprentissage, pour les lycées techniques ou polyvalents, en vue du développement de l'enseignement général et professionnel.

Lorsque plusieurs communes interviennent pour l'entretien d'un collège d'enseignement secondaire ou d'un collège d'enseignement général, la répartition de la dépense est faite à l'amiable, en général, au prorata des effectifs d'élèves et des centimes communaux.

pour la sécurité et la discipline des transports d'élèves

Les transports scolaires, qui intéressent plus de deux millions d'élèves, occupent une place importante dans l'ensemble des dispositions prises pour l'égalisation des chances. Ils sont organisés par des collectivités publiques ou des associations, en général dans le cadre des départements et confiés aux entreprises locales, à défaut de transports publics.

Ces circuits spéciaux posent des problèmes. Préoccupation majeure des responsables : assurer la sécurité et la discipline et prévenir les accidents.

Un règlement vient d'être publié : un texte précis, riche en détails, un véritable guide de bonne tenue de l'élève raisonnable. On y rappelle — mais ces règles sont-elles superflues ? — que « chaque élève doit rester assis à sa place pendant tout le trajet », qu'« il est interdit de parler au conducteur sans motif, de fumer et d'utiliser allumettes et briquets, etc. ».

Qu'arrivera-t-il en cas d'indiscipline d'un enfant ? A défaut d'accompagnateur, le conducteur signale les faits au responsable de l'entreprise qui saisit l'organisateur. Des sanctions peuvent être alors envisagées ; à l'encontre des parents des jeunes élèves ou des élèves majeurs : avertissement, exclusion temporaire et même exclusion de longue durée. Les détériorations, à l'intérieur des véhicules, sont à la charge des parents responsables ou des élèves majeurs.

Ce règlement constitue l'arrêté du 11 août 1976 (B.O. n° 39). Il est complété par une longue circulaire sur la sécurité (Circulaire du 11 août 1976 - B.O. n° 39).

Dans le cas d'un **établissement départemental**, le département prend à sa charge les mêmes dépenses que celles qui incombent aux communes dans un établissement municipal : terrain, construction, entretien, fonctionnement. Un traité constitutif est alors établi entre l'Etat et le département pour l'ensemble des charges relatives à l'externat.

Il existe un certain nombre d'établissements qui ont la personnalité juridique et l'autonomie financière : ce sont des **établissements publics**.

A ce titre, ils ont tous les droits d'une personne physique : possibilité d'ester en justice, d'être propriétaire, locataire, de recevoir des dons et des legs, en un mot avoir un patrimoine propre constitué par les biens acquis ou reçus, les réserves constituées au fil des ans.

Leur budget est annuel, personnalisé et autonome ; les opérations budgétaires sont retracées dans une comptabilité en partie double, élaborée en respectant les règles du plan comptable général. L'exécution du budget est confiée à deux personnes : l'**ordonnateur** (préfet, maire, proviseur ou directrice, principal) et l'**agent comptable** (trésorier payeur général, receveur municipal, intendant, gestionnaire) dont les fonctions sont absolument séparées.

Le budget est exécuté selon les décisions prises par un organe délibérant, le **conseil d'administration**. Le contrôle de l'exécution du budget est assuré par l'autorité de tutelle (ministre, recteur) qui arrête le budget et approuve le compte financier, et par l'autorité juridictionnelle (Cour des comptes, en particulier).

Les « établissements publics », dans l'enseignement, sont de deux types : les établissements nationalisés et les établissements d'Etat.

Nous reviendrons ultérieurement sur ces établissements. Mais notre prochain article sera consacré au débat du Sénat, annoncé plus haut.

René Guy

on recrute

■ Par liste d'aptitude, **DES DIRECTEURS DE CEG et des SOUS-DIRECTEURS DE CES**. Candidatures avant le 10 janvier 1977. (Circulaire du 21 octobre 1976 — B.O. n° 40).

■ **DES PROFESSEURS DU SECOND DEGRE, session de 1977**. Concours ouverts :

- agrégation des lycées ;
- certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (épreuves théoriques) :
 - sections A, B, C, D, F, G, H, I (éducation musicale et chant choral), J (arts plastiques) ;
 - section E (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, portugais, russe) ;
 - section sciences économiques et sociales ;
- certificats du diplôme des travaux manuels éducatifs et d'enseignement ménager.

Les registres des inscriptions seront ouverts au service des concours de chaque académie, ainsi qu'au siège des missions culturelles des ambassades de France à Alger, Tunis et Rabat, du 8 novembre 1976 au 14 janvier 1977 à 18 heures.

(Arrêté du 14 octobre 1976 et circulaire du 26 octobre 1976 — B.O. n° 40).

on organise

■ **DES JOURNEES D'ETUDES** pour l'adaptation scolaire et l'éducation spécialisée

- à l'intention des instituteurs faisant fonction d'éducateur en internat au Centre national de Montlignon, du 13 au 17 décembre 1976 ;
- pour les **assistantes sociales** affectées à l'éducation spéciale, coordinatrices au niveau académique, à Suresnes, les 5 et 6 janvier 1977 ;
- pour les **personnels enseignants du second degré** (agrégés, certifiés, PEGC, PTEP, etc.) exerçant dans des établissements ou des classes recevant des enfants ou adolescents déficients visuels, handicapés moteurs, handicapés auditifs, au Centre national de Suresnes, en trois périodes, selon les catégories intéressées, des 17 au 21 janvier, 24 au 28 janvier 1977

et 31 janvier au 4 février 1977 ;

• à l'intention des **assistantes sociales** nouvellement chargées de fonctions dans un emploi de l'éducation spéciale, au Centre de Suresnes, du 7 au 18 février 1977.

(Quatre circulaires du 26 octobre 1976 - B.O. n° 40).

■ **DES STAGES**

• de recyclage pour les **directeurs d'établissement de l'éducation spéciale**, au Centre national de Suresnes, en deux périodes : du 10 janvier au 14 janvier 1977, du 30 mai au 3 juin 1977. (Circulaire du 26 octobre 1977 — B.O. n° 40).

• d'information destinés aux **inspecteurs départementaux de l'Education nationale** et aux **inspectrices chargées de l'inspection des écoles maternelles** (prévention des inadaptations, fonctionnement des GAPP, sections et classes d'inadaptation au Centre national de Beaumont-sur-Oise, en trois périodes successives, dans le courant de janvier 1977. (Circulaire du 27 octobre 1976 — B.O. n° 40).

■ **DES JOURNEES D'INFORMATION**

• destinées aux **conseillers pédagogiques adjoints** aux IDEN, chargés de l'adaptation et de l'éducation spécialisée, à Beaumont-sur-Oise, du 31 janvier 1977 au 4 février 1977. (Circulaire du 27 octobre 1976 — B.O. n° 40).

• à l'intention des **psychologues scolaires**, au Centre national de Beaumont-sur-Oise, du 24 au 28 janvier 1977 ;

• à l'intention des **principaux et directrices de CES** où fonctionnent des SES, en trois périodes : 24 à 26 janvier 1977, 31 janvier à 2 février 1977, 31 mai à 4 juin 1977, au Centre national de Beaumont-sur-Oise.

(Deux circulaires du 27 octobre 1976 — B.O. n° 40).

on recycle

■ **DES INSPECTEURS DEPARTEMENTAUX de l'Education nationale et des inspectrices des écoles maternelles** qui s'intéressent aux problèmes de l'adaptation et de l'éducation des enfants inadaptés. Un stage de douze semaines, réparti sur deux années, sera assuré par moitié aux centres de Suresnes et de Beaumont-sur-Oise. Candidatures pour le 18 novembre 1976. (Circulaire du 5 octobre 1976 - B.O. n° 37).

“civilisation allemande” : des documents humains

Nous avons eu l'an dernier l'occasion de présenter certaines émissions de la RTS consacrées à la civilisation américaine et destinées aux élèves de troisième et du second cycle. Voici, aujourd'hui, une série de huit films, très peu « scolaires », de trente minutes chacun, sur les pays de langue allemande, Allemagne, Autriche et Suisse, que son responsable, l'inspecteur général Martin, a accepté de définir et de commenter pour nous.

Aus dem Nachtleben der Düsseldorfer Jugend — Vie nocturne de la jeunesse de Düsseldorf

TF 1 — jeudi 18 novembre, 15 h 30

Düsseldorf und die Wirtschaftskrise — Düsseldorf et la crise économique

TF 1 — jeudi 16 décembre, 15 h 30

CONTRAIREMENT à la civilisation américaine qui abordait divers thèmes (religion, troisième âge, enseignement, etc.) on évoque ici des villes : Düsseldorf (*Vie nocturne de la jeunesse* et *La crise économique*) ; Hambourg, ville de la culture et « araignée dans sa toile », centre d'un important réseau de communications et de télécommunications, capitale de la presse allemande ; Lübeck, ville-frontière ; Vienne « entre hier et aujourd'hui », et enfin Zürich.

Les réalisateurs de la série ont choisi les trois premières villes comme point de départ en raison de la très forte concentration démographique en Allemagne, où 80 % de la population vit dans des agglomérations.

Quant à Vienne et Zürich, elles ont été retenues, l'une pour éviter de tomber dans les « clichés » de l'Autriche-royaume-des-sports-d'hiver, et l'autre parce qu'elle est la ville suisse où règne la plus grande activité.

Les deux premiers films tournés à Düsseldorf sont de véritables reportages présentant divers aspects parfois contradictoires, et souvent inso-

lites. C'est ainsi qu'en suivant les jeunes dans leurs escapades nocturnes, nous pénétrons successivement dans une discothèque, un cabaret intellectuel où l'on traite sur le mode contestataire des problèmes politiques sous forme de chansons, et un cours de danse où des jeunes apprennent la valse et le « cha-cha-cha ». « Cela peut paraître étrange, mais en Allemagne, la danse (comme autrefois les leçons de piano) fait partie de la formation du petit-bourgeois. En France, par contre, la fréquentation de tels cours est réservée à ceux qui ont des problèmes relationnels. D'ailleurs cela reflète un certain état d'esprit : « *Des enfants français durant le même temps d'apprentissage n'obtiendront pas le même effet, la même synchronisation* », souligne Igor Gourine, producteur de la série.

Quant au film intitulé *Düsseldorf et la crise économique*, il montre des chantiers de construction abandonnés faute de crédits, tandis qu'au cours d'une autre séquence, un célèbre bijoutier explique qu'il y a crise, car il est de plus en plus difficile de se procurer de beaux diamants.

Au cours d'un entretien, M. Martin, inspecteur général responsable de la série « Civilisation allemande » a bien voulu nous faire part de ses réflexions.

● Quels sont les objectifs de cette série ?

Jusqu'à présent, les seuls films dont on disposait sur les pays de langue allemande étaient des films « grammaticaux » destinés à l'apprentissage expérimental de la langue. Cette série a pour but d'apporter aux élèves et aux enseignants des documents humains authentiques, de les mettre en présence d'une image de la civilisation contemporaine qu'ils ne pourraient avoir, même s'ils allaient en Allemagne. Il ne s'agit pas de faire des films « touristiques », mais d'essayer de montrer certains problèmes contemporains — vie culturelle et économique, opposition des générations — en multipliant, à dessein, pour ne pas être taxé de partialité, les aspects contradictoires. Tournés en 1974, 1975 et 1976, ces films documentaires sont datés, ce qui permettra encore de les exploi-



CREATION ARTISTIQUE

L'IMAGINATION AU GALOP

PIERRE GISLING

diffusé
sur



L'Imagination au galop est plus qu'un livre : c'est un merveilleux instrument qui vous fera découvrir avec vos élèves le monde fantastique de la création.

Format 21 x 29, 200 pages, 21 fiches techniques détachables, 250 photos couleur et noir et blanc, nombreux croquis et dessins.

Examinez-le gratuitement
pendant 8 jours !

BON D'EXAMEN GRATUIT

Envoyez-moi pour examen gratuit de 8 jours le livre "L'Imagination au Galop".

Si je désire le garder, je vous le réglerai au prix de 88 F + 10 F de frais d'envoi et d'emballage. Sinon, je vous le retournerai sans rien vous devoir.

NOM

PRÉNOM

RUE

N°

VILLE

CODE POSTAL

Signature :

Editions PLANTYN - 1, place G.-Fauré
B.P. 803 - 74016 ANNECY

E.I.G1



bien lire certains passages de l'œuvre de cet écrivain.

● Comment les enseignants accueillent-ils ces films ?

Au cours de stages académiques à Lyon et à Saint-Etienne où certains de ces films ont été présentés à des enseignants, j'ai pu voir des réactions très diverses : certains nous reprochaient violemment d'avoir montré l'Allemagne de la richesse, sans parler suffisamment de la crise économique (grèves, manifestations).. Or celle-ci apparaît dans l'émission tournée à Düsseldorf où l'on voit des chantiers abandonnés faute d'argent, et dans un film tourné à Hambourg. D'autres ont eu des réactions très positives.

● Et l'Allemagne de l'Est ?

Il manque en effet deux films sur l'Allemagne de l'Est. Nous envisageons de réaliser des montages à partir de documents fournis par les correspondants en RDA de l'émetteur de Hambourg, la « Nord Deutscher Rundfunk » (NDR). Le premier portera sur les vacances en RDA, nous permettant ainsi de passer en revue les principales villes, et le second évoquera les différents traités conclus depuis sept ans entre les deux Allemagnes.

Nous collaborons très étroitement avec la NDR qui a tourné à Paris deux films sur Yvette Chauviré et Dina Virni ; la NDR est d'ailleurs disposée à diffuser sur ses antennes certains films de la série « Civilisation allemande ».

● Quels sont les projets pour les années suivantes ?

Cette série s'insère dans un plan de production de plusieurs années. Des films ont déjà été réalisés en Grande-Bretagne, en Espagne et aux Etats-Unis ; on projette d'en tourner d'autres en Italie.

Propos recueillis par
Michaëla Bobasch

ter dans quelques années.

● Quelles formes d'exploitation pédagogique recommandez-vous ?

Ces films sont accompagnés de documents comprenant le texte intégral de chacun d'eux, des indications de vocabulaire, ainsi que des renseignements d'ordre culturel et économique pour préparer le travail du professeur. Des copies optiques des films peuvent être prêtées aux CRDP (Centres régionaux de documentation pédagogique) et aux établissements qui en font la demande. Nous recommandons aux enseignants d'adopter l'attitude de l'enseignement global, de ne pas arrêter le film pour en commenter quelques images. Il vaut mieux que les élèves le voient en entier, même s'ils ne comprennent pas tout, car, lorsque l'on se rend à l'étranger, on a aussi une perception globale. Ensuite, on peut amorcer la discussion et relier ce type de document à des études d'articles de presse, d'allocutions d'hommes politiques ou de textes d'auteurs ; par exemple, à Lübeck, on voit la maison de Thomas Mann et l'on peut très

qu'est-ce que lire ?

Qu'est-ce, en fait, que la lecture ? La question est rarement posée. Pourtant sa réponse aiderait à résoudre le comment de l'apprentissage de la lecture.

Rainier Biemel
Lire en maternelle - Examen critique des activités proposées
SERMAP, diffusion Hatier, 32 p., 5 F.

Cette brochure cerne les questions les plus intéressantes concernant la lecture. A savoir : faut-il l'enseigner dès la maternelle ? Pourquoi et comment des enfants entre trois et quatre ans apprennent à lire tout seuls ? Pour faire « inventer » la lecture aux enfants, faut-il réduire les sons (phonèmes) du français à trente et travailler sur l'alphabet ALFONIC ?

Ce dossier d'initiation dépasse la fameuse querelle des méthodes, en formulant pour la première fois une théorie de la lecture. A noter une bibliographie très intéressante en dernière page.

Lecture - Ecriture - Pré-apprentissage et apprentissage dans les classes rurales

CRDP, 21, rue du Moulin-du-Roy,
14034 Caen Cedex — 70 p., 11 F.

Cette étude est le résultat d'un travail d'équipe effectué à Saint-Lô afin de mettre en œuvre une pédagogie de la lecture conforme aux Instructions du 4 décembre 1972 dans « les petites classes rurales », celles qui comportent à la fois une section enfantine, un cours préparatoire et un cours élémentaire première année.

Après avoir défini leurs objectifs, les auteurs décrivent et justifient l'emploi du temps proposé, qui contient des activités devant intéresser

simultanément les trois sections, tout en profitant différemment à chacune d'elles.

Jean Foucambert
La manière d'être lecteur - Apprentissage et enseignement de la lecture de la maternelle au CM 2
SERMAP, diffusion Hatier, 128 p., 18,50 F.

Cet opuscule a pour intention de présenter un ensemble de pratiques pédagogiques en rapport avec l'apprentissage de la lecture chez l'enfant de deux à onze ans.

Pour la première fois l'auteur de cette brochure pose des questions déterminantes. Entre autres : qu'est-ce que lire ? Comment l'enfant apprend-il à lire ? De quelles manières peut-on l'aider ? Et il y apporte des réponses qui définissent une nouvelle pédagogie. Car, lire, c'est communiquer par le regard et c'est cette éducation que Jean Foucambert et ses collaborateurs ont expérimentée de la maternelle à la fin de l'école élémentaire et dont ils nous livrent les résultats.

Pierre Ferran

“ Le Nouvel

BIEN QUE lancé il y a seulement un an, le 10^e octobre 1975, *Le Nouvel Economiste* a déjà derrière lui une longue histoire. Ce magazine, en effet, est issu de la fusion des deux principaux hebdomadaires économiques d'alors, *Entreprise* et *Les Informations*.

Fondé en avril 1953 par les créateurs de *Réalités*, Humbert Frèrejean et Didier Rémon, *Entreprise* était édité par la librairie Hachette. En 1974, l'hebdomadaire, vendu principalement par abonnements, avait atteint une diffusion de 102 000 exemplaires. Il touchait ainsi plus de 800 000 lecteurs. Longtemps animé par Michel Drancourt, *Entreprise* publiait chaque année un classement des 5 000 premières sociétés françaises.

Lancé en mars 1945, *Les Informations* avaient longtemps végété

pour votre classe : dossiers de presse

Une série de quatre **Dossiers de presse**, réalisés par Guy Vincenot et Francis Monfront, rassemble, à l'intention des élèves du premier cycle, une sélection de documents d'information — coupures de périodiques, annonces publicitaires, enregistrements radiophoniques ou télévisés, etc. — sur douze thèmes d'actualité touchant à la vie quotidienne de chacun (1).

Comment utiliser ce matériel ? Le professeur possède un dossier documentaire comprenant, outre des précisions sur les événements et les hommes dont il est question dans la brochure des élèves, des éléments de bibliographie, des suggestions d'activités de type pluridisciplinaire, d'exercices de synthèse et d'expression. Ceci lui permet d'avoir déjà des informations complémentaires et des propositions à faire en classe, sans parler de ses idées propres.

Si les documents présentés aux élèves ne constituent qu'une base demandant toujours à être enrichie, étoffée, il faut bien souligner qu'il y aura tout intérêt à faire choisir, parmi les quarante-huit thèmes sélectionnés dans ces quatre dossiers (au nombre desquels nous relevons : La lecture et les livres ; La femme ; Problèmes du tiers monde ; La qualité de la vie ; Le bonheur ; La pollution ; La violence ; Racisme et xénophobie ; etc), ceux qui seront retenus par les élèves pour l'étude, l'approfondissement, la constitution de dossiers personnels, l'enquête ou le sujet de discussion.

P. F.

(1) Editions de l'école — la série des quatre dossiers (élève-professeur) : 86 F.

Économiste''

comme le porte-parole officieux de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises. Léon Gingembre, le président des PME, exerçait un contrôle strict sur l'idéologie du journal. Racheté en 1963 par Camille Didier, le propriétaire du groupe « Usine Publications », *Les Informations* allaient se développer en devenant le premier *newsmagazine* des affaires. En 1974, l'hebdomadaire disposait de 120 800 acheteurs.

Malgré leur réelle percée, ces deux titres ne parvenaient pas à décoller. Plutôt que de maintenir une stérile concurrence à une époque où la crise économique provoquait une baisse des investissements publicitaires, la librairie Hachette et le groupe « Usine Publications » ont préféré s'associer, à égalité, pour exploiter un unique magazine, *Le Nouvel Economiste* qui se veut le *Business Week* français.

Toutefois, la fusion ne s'est pas déroulée sans peine. Les rédacteurs en chef des *Informations* et *Entreprise*, Marcel Paganelli et Jean-Paul Pigasse, ont refusé d'avaliser l'opération. Ils ont donc quitté leur hebdomadaire, respectivement en décembre 1974 et en juillet 1975. C'est pourquoi, aujourd'hui, *Le Nouvel Economiste* est dirigé pour la gestion par Daniel Jouve, trente-huit ans, ancien PDG du groupe « Expansion » et pour la rédaction par Michel Tardieu, quarante et un ans, ancien rédacteur en chef des *Echos* assisté de René Tendron, ancien rédacteur en chef de *La Vie française*.

Le bilan est néanmoins positif : après douze mois d'existence, *Le Nouvel Economiste* a su s'attacher une clientèle de 128 000 personnes. Certes, ce chiffre peut sembler faible

comparé à la somme de ceux obtenus par *Entreprise* et *Les Informations*. Mais il ne faut pas oublier qu'auparavant beaucoup de lecteurs achetaient les deux titres. De surcroît, ces deux publications faisaient un nombre de services gratuits non négligeable. *Le Nouvel Economiste* est parvenu à développer sa vente en kiosque — 15 000 exemplaires — ce qui est rare dans la presse spécialisée. Près de la moitié des lecteurs du *Nouvel Economiste* vit dans la région parisienne. De plus, 46 % des lecteurs, cadres supérieurs du secteur privé, disposent d'un revenu mensuel supérieur à 10 000 F.

Dans ces conditions, on comprend que les publicitaires aient été attirés par le nouveau support. Sur les 40 millions de francs de chiffre d'affaires réalisés en 1976, les deux tiers proviennent des recettes publicitaires. Ainsi, dans ses cinquante premiers numéros, *Le Nouvel Economiste* a publié 2 640 pages de publicité pour 2 520 pages de rédaction.

L'avantage de la fusion a été de procurer au nouveau titre une équipe rédactionnelle importante : sur les cent vingt salariés qu'emploie le journal, cinquante-deux sont titulaires de la carte de presse. « *Je doute qu'aucune autre publication, affirme avec fierté Daniel Jouve, dispose d'autant de spécialistes de l'économie.* » *Le Nouvel Economiste* est l'un des rares titres à avoir embauché des journalistes en 1976.

Aujourd'hui, *Le Nouvel Economiste* offre, chaque vendredi, à ses lecteurs « *cinq pages de prévisions fondées sur des indicateurs exclusifs, un point sur les événements politiques, monétaires et sociaux qui remuent le monde des affaires, des conseils pour mieux gérer les patrimoines et une newsletter « Elysée-Matignon-Rivoli » qui confie les dernières rumeurs du pouvoir* ». Notons que

cet hebdomadaire est l'un des seuls titres grand public à tenir une rubrique régulière sur la vie des media. Dans ses grands dossiers, il a présenté les hommes clefs de l'industrie : Borel, Dassault, Michelin, Riboud... Depuis septembre dernier, sous l'impulsion de Michel Tardieu, l'hebdomadaire a adopté une présentation rigoureuse en cinq parties : « le lecteur, l'économie, l'entreprise, l'argent et les leaders ».

Dans *La difficulté d'informer*, cet essai consacré aux « vérités sur la presse économique » (Ed. Moreau, 1975), Jean-Paul Pigasse, désormais conseiller de la présidente des *Echos*, appelait à la concentration de la presse économique au niveau français. Déjà en 1974, les deux hebdomadaires financiers *L'Opinion* et *La Vie française* avaient fusionné. Le rapprochement d'*Entreprise* et des *Informations* a donné un support économiquement rentable. Cependant, le pluralisme des idées n'est-il pas menacé par ces concentrations ?

Le risque est d'autant plus grand que *Le Nouvel Economiste* dépend indirectement de Havas, l'actionnaire majoritaire, depuis 1975, du groupe « Usine Publications ». N'est-il pas dangereux qu'un journal d'information puisse être contrôlé par une agence de publicité ? Si *Le Nouvel Economiste* parvient à affirmer son indépendance, il lui restera à affronter une autre menace : la séduction que la formule *newsmagazine* exerce sur toutes les publications spécialisées. Assurément, il serait plus prestigieux pour *Le Nouvel Economiste* de rejoindre les quatre mousquetaires du lundi, mais ce serait à terme perdre et sa spécificité et son marché.

Jean C. Texier

conférences

■ **L'enfant et l'imaginaire.** Sur ce thème, l'Ecole des parents organise quatre conférences le mercredi à 20 h 30 au CHU Pitié-Salpêtrière, amphithéâtre D, 91, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris : le 17 novembre, **L'enfant et le langage poétique**, avec Elisabeth Bing, Jean-Paul Gourevitch, Jean-Hugues Malineau et Jean Ormezzano ; le 24 novembre, **Le dessin, l'enfant et l'imaginaire**, avec Florence Méridieu, Janine Despinette, Fred, et Daniel Widlöcher ; le 1^{er} décembre, **L'inconscient et le jeu**, avec Lucien Brunelle, Serge Lebovici et Valérie Harlé ; le 8 décembre, **Le rêve des enfants aux mains des adultes?** avec François Ruy-Vidal, Denys Prache, Pierre Tchernia, Roland Ormezzano. Participation aux frais pour chaque conférence : 10 F ; étudiants 5 F. Pour tous renseignements : L'Ecole des parents et des éducateurs, 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. : 754-29-00.

colloque

■ **Les associations dans la société d'aujourd'hui**, à Reims, vendredi 26 et samedi 27 novembre. Les associations se multiplient et sont appelées à jouer un rôle croissant. Leur statut, leurs relations avec les pouvoirs publics, leurs droits et devoirs, les moyens dont elles disposent, sont-ils adaptés à leurs missions actuelles et futures? La DAP (présidée par François Bloch-Lainé), dont le but est le développement des associations de progrès, pose les problèmes, organise un débat et propose des solutions. Droit d'inscription : 90 F. Les repas seront pris en commun au lieu même du colloque (chaque repas : 40 F). Pour tous renseignements et inscriptions : secrétariat de la DAP, 30, rue Cabanis, 75014 Paris. Tél. : 336-04-41.

congrès

■ **Le psychologue et la politique de la santé.** Sur ce thème, le Syndicat national des psychologues (SNP) organise un congrès à Antibes, les 12, 13 et 14 novembre. Ce congrès s'adresse à tous les psychologues, mais aussi aux éducateurs, membres des professions sociales, médecins, enseignants, formateurs, etc. Plusieurs conférences avec débats sont prévus, dont une sur le thème **Education et santé** par Daniel Hameline, professeur

à l'université de Paris VIII ; une autre sur le thème **Métamorphose du groupe et personnalité en situation de crise** par René Kaes, professeur de psychologie sociale à l'université de Provence. Pour tous renseignements complémentaires : Syndicat national des psychologues, 13, rue de la Grange-Batelière, 75009 Paris. Tél. : 824-85-94.

musique

■ **A Metz, V^e Rencontres internationales de musique contemporaine**, du 18 au 22 novembre. Au programme : dix concerts, trois représentations « jeune public », deux conférences de Stockhausen. Vingt-six compositeurs seront joués durant ces cinq jours. Pour ces concerts seront présentés Stockhausen (six exécutions de **Sirius**) et Xenakis (trois œuvres, dont la création française de **Xhoai**, pour clavecin seul). Pour tous renseignements : Centre européen pour la recherche musicale, 9, rue Claude-Debussy, 57130 Jouy-aux-Arches. Tél. : (87) 60-86-92.

exposition

■ **Origines de l'homme**, du 17 novembre au 15 mai au musée de l'Homme, Palais de Chaillot. L'homme se penche sur ses origines et remonte dans le temps à travers une exposition : 70 millions d'années à explorer. Il ne s'agit pas d'une recherche isolée ; des savants du monde entier ont décidé de travailler ensemble, de coordonner leurs travaux, de mettre en commun leurs résultats.

Par les objets présentés, la reconstitution des sols de fouille, les jeux audiovisuels, le public sera initié à la lecture de l'os et du caillou, au déchiffrement de l'environnement. Tous les jours, sauf mardi de 10 à 17 heures, les mercredis de 10 heures à 20 h 30, visites commentées à 18 h 30. Prix d'entrée : 8 F ; demi-tarif pour les groupes. Visites sur demande : prendre rendez-vous trois semaines à l'avance auprès du Service d'action culturelle du musée, Tél. : 727-18-17.

vacances-loisirs

■ **La Fédération unie des Auberges de jeunesse vient d'éditer** sa brochure **Ski-Jeunes — Hiver 1976-1977**, proposant de nombreuses activités aux jeunes de quatorze à trente ans :

- **ski en auberges de jeunesse** (ski de piste, de fond, de randonnée, ski « sauvage », randonnées en raquettes, entraînement au ski de compétition) : les stages sont ouverts aux débutants, des cours spéciaux étant prévus pour eux ;
- **pour les non-skieurs** : voile, équitation, artisanat (mosaïque, tissage, poterie, sérigraphie), cyclisme et randonnée pédestre, connaissance des régions de France ;
- **et de nombreux voyages** : méharée dans le Hoggar, Tassili, Israël, etc. De plus, la FUJ offre toute l'année un choix de vols spéciaux pour étudiants et des réductions sur les chemins de fer français et européens. Pour recevoir toute documentation : Fédération unie des Auberges de jeunesse, 6, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. : 553-16-95 ou 96.

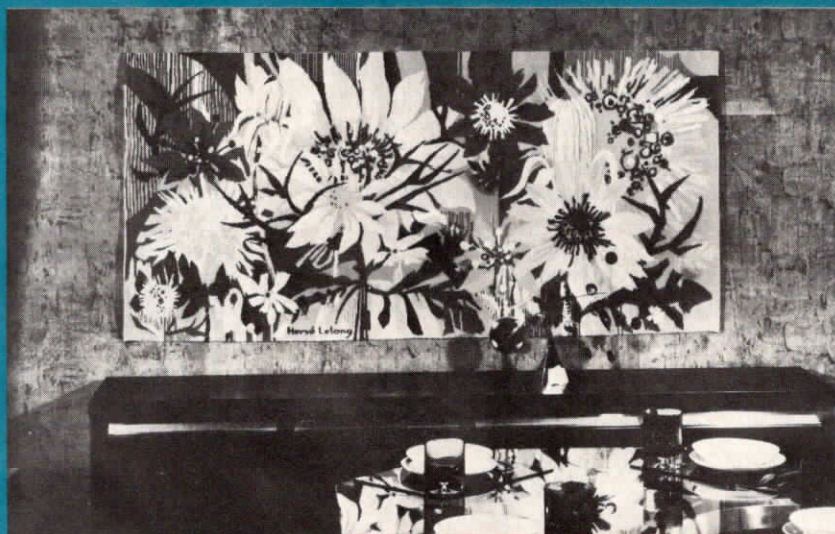
N'OUBLIEZ PAS !

l'assemblée générale de l'association « l'éducation »
se tiendra le samedi 20 novembre 1976, à partir de 9 h 30
dans la salle de réunions de la Banque populaire
131, avenue de Wagram — Paris, 17^e

Après la présentation des différents rapports, le président de l'association, André Lichnerowicz, retour des Etats-Unis, fera un exposé sur
« Les institutions américaines et l'éducation ».

Embellissez votre intérieur. Offrez-vous le luxe raffiné d'une tapisserie.

Nous vous proposons les meilleures réalisations d'un groupe d'artisans qui, à force de travail et d'imagination a réussi à retrouver les méthodes de travail des plus illustres "Maîtres liciers" de jadis.
Nous vous offrons la possibilité d'acquérir ces tapisseries authentifiées et signées à des prix très intéressants. Grâce à la vente directe par correspondance vous pourrez garder chez vous pendant 10 jours la tapisserie choisie, avec le droit de retour si celle-ci ne vous convient pas. Vous serez alors remboursé systématiquement.



Héliotrope, 3.500 F



Le Berger, 2.600 F

Bon de commande

M. _____ Adresse _____

_____ intéressé par votre tapisserie désirerait acquérir

1 Héliotrope
2 Le Berger

au prix de 3.500 F ttc
au prix de 2.600 F ttc

Souhaiterait que vous lui présentiez votre catalogue tapisserie. Collection 76/77.



Jean Laurent. Atelier d'Artisanat d'Art.
B.P. 4. 61310 LE PIN-AU-HARAS FRANCE.

les jours se suivent...

LUNDI. Le règlement c'est le règlement. En foi de quoi, le secrétariat d'Etat aux Universités veut faire exclure Jacques Lesage de La Haye de l'université de Paris VIII Vincennes où il enseigne à la satisfaction de tous. N'a-t-il pas été condamné, alors qu'il était mineur, à vingt ans de réclusion ? Ce qui ne l'a pas empêché de préparer des examens, et d'être libéré. Pas de réinsertion sociale donc, dans le secteur public, même quand on n'y est pas fonctionnaire mais seulement chargé de cours et payé à la vacation.

MARDI. Une circulaire de l'Inspection académique de Corrèze demande aux chefs d'établissement (c'est-à-dire du directeur d'école élémentaire au proviseur) « d'éviter de participer à toute réunion publique pendant la campagne électorale de l'élection législative partielle d'Ussel ». Auront-ils tout de même le droit de vote ? Aux dernières nouvelles, la même Inspection académique aurait reconnu que sa circulaire a été « mal rédigée, mal dirigée et mal interprétée ». D'où l'intérêt de retourner sept fois sa plume dans l'encrier...

MERCREDI. Les polytechniciens se rebiffent. La promotion 1975 s'était mise en grève jeudi dernier pour protester contre la décision de lui imposer quatre cours scientifiques par semaine au lieu de trois comme l'an dernier. Réponse de la Direction : consigne jusqu'à dimanche et arrêts de rigueur pour ses représentants, et, par ricochet, annulation de la visite du roi d'Espagne. Les rebelles ne cèdent pas, la Direction non plus. La « grande muette » est-elle devenue aussi un peu sourde ?

JEUDI. Une circulaire du 14 mai dernier décidait d'abaisser à 35 élèves le seuil d'ouverture pour de nouvelles classes maternelles à la rentrée de septembre 1976. Une autre circulaire, du 25 octobre, déclare que « ce texte ne peut s'appliquer automatiquement aux classes actuellement en fonction » et que la norme de 35 élèves présents (et non « inscrits ») [...] doit être retenue à titre de mesure transitoire indispensable ». Le SNI se demande s'il « ne faudra plus désormais accorder une réelle importance aux engagements du ministre ». Il a donc élevé une vigoureuse protestation.

VENDREDI. Aujourd'hui et demain, la Fédération des conseils de parents d'élèves (Cornec) lance une action nationale pour dénoncer la politique scolaire du gouvernement et ses plans financiers : réunions, meetings, rassemblements, défilés, dans toutes les académies. La Fédération de l'Education nationale apporte son soutien le plus complet à cette initiative.

SAMEDI. Une jeune maîtresse auxiliaire de Nice s'est suicidée. Après plusieurs années de remplacements, trop courts malheureusement pour lui donner droit à l'indemnité de chômage, elle n'avait pas retrouvé d'emploi à cette rentrée. Elle avait, dit-on au rectorat de Nice, une trop mauvaise note pédagogique et sa « vocation » pour l'enseignement ne suffisait pas. Ni son diplôme, curieusement nommé pourtant « licence d'enseignement de lettres classiques ». On ne s'en était guère avisé, apparemment, quand on avait eu besoin d'elle pour des remplacements. Mais n'est-ce pas la règle générale pour les maîtres auxiliaires, recrutés sans garantie et licenciés à merci ?

Pierre-Bernard Marquet

une semaine après l'

la rentrée



universitaire : de gros nuages

Cahin-caha, ils ont repris le chemin des campus et des amphis. Quelques grèves par ci, quelques reports par là ont marqué cette rentrée universitaire. Mais dans l'ensemble la mobilisation générale des étudiants, que certains redoutaient après la grande colère du printemps dernier, n'a pas eu lieu. Du moins pas encore... Car l'avenir ne semble pas porter à l'optimisme.

« LA RENTREE ? Une gigantesque bavure avec quelques aspects positifs. » Pour Jean-Luc Mano, président de l'UNEF (ex-Renouveau), l'année universitaire 1976-1977 a mal commencé. Et il n'est pas le seul à le penser. Des plus modérés aux plus engagés, les états-majors des organisations syndicales étudiantes sont inquiets et se montrent volontiers critiques à l'égard de la politique du secrétariat d'Etat aux Universités. Malgré l'auto-satisfaction affichée par Alice Saunier-Seïté, les sujets de préoccupation, estiment-ils, ne manquent pas. A commencer par les difficultés budgétaires provoquées notamment par l'importante diminution du nombre d'heures d'enseignement complémentaires accordées aux universités et aux IUT. Le secrétaire d'Etat ne s'en cache pas : elle entend mettre un terme à ce qu'elle appelle le « laxisme budgétaire » et profiter d'une relative stagnation des effectifs (850 000 étudiants inscrits cette année contre 823 000 l'an passé, soit une progression de 3 % environ) pour réorganiser l'enseignement supérieur. Mais Alice Saunier-Seïté a eu la main lourde. Et la suppression de plus de 25 millions de francs d'heures complémentaires suscite toujours de nombreuses réactions.

Les conséquences immédiates de cette mesure sont importantes. Tout d'abord, c'est un certain nombre d'enseignements qui ne seront pas — ou peu — assurés dans plusieurs universités. Par exemple : à Paris III-Censier, les cours de préparation à l'agrégation et au CAPES seraient, selon l'UNEF, réduits à douze minutes hebdomadaires ; à Dijon, l'UER de russe sera probablement paralysée ; ailleurs, plusieurs sections nouvelles ne pourraient pas démarrer comme prévu cette année : entre autres, celle de musicologie, à Paris IV-Sorbonne.

Cette réduction modifie également les conditions pédagogiques de l'enseignement supérieur et remet en cause l'esprit même de la loi d'orientation Edgar Faure. Sans moyens financiers, en effet, comment assurer les travaux pratiques ou dirigés qui sont souvent confiés à des vacataires ? « C'est un retour aux cours magistraux, comme avant Mai 68 », constate Jean-Luc Mano. « C'est la surcharge des T.P. avec quarante-cinq, voire soixante, étudiants inscrits », s'indigne Philippe Plantagenest, vice-président de l'UNEF-Unité syndicale ; celui-ci ne manque pas, non plus, de souligner que les salles de cours construites depuis la loi d'orientation (Vincennes ou



Tolbiac) sont conçues pour accueillir vingt-cinq étudiants. Sans parler des normes de sécurité...

on balkanise

Modifications pédagogiques, coup de frein à la pluridisciplinarité, mais

aussi inquiétudes politiques. Pour Jean-Marie Leguen, secrétaire général du COSEF (proche des socialistes), l'austérité ne touche pas uniformément l'ensemble des facultés. « Elle est relativement répressive et concerne surtout les facs indociles », estime-t-il. Ainsi, l'université de Tou-

louse-Le Mirail verrait-elle ses dotations en heures complémentaires diminuer de 40 % ; celle de Metz de 65 %. Dans les universités de la région parisienne, la baisse s'échelonne, en moyenne, entre 40 et 70 %. Dans les IUT, enfin, la réduction serait de 50 % environ, avec des écarts régionaux assez importants (nous y reviendrons). Inégale, cette répartition amène les syndicats étudiants à s'interroger sur les motivations profondes du secrétariat d'Etat. S'agit-il vraiment de mettre de l'ordre dans les finances ? Ne chercherait-on pas plutôt, rue Dutot, à accroître les disparités, à aiguïser la concurrence, à asphyxier les « méchants » et à créer, à terme, quelques grosses structures universitaires calquées sur le modèle américain tandis que les petits centres régionaux seraient progressivement acculés à fermer leurs portes ?

Une série d'hypothèses à laquelle la FNEF, pourtant considérée comme une organisation modérée, n'est pas loin de souscrire. « On balkanise à droite et à gauche et finalement on rogne sur l'unicité de l'enseignement en France », constate aujourd'hui son président, Thierry Granger. Curieusement, la FNEF a durci sa position, au cours des derniers mois, à l'égard du secrétariat d'Etat aux Universités. Est-ce là une attitude de dépit après la suppression de sa subvention (cf. notre n° 289) ? Toujours est-il que les responsables de la FNEF se disent aujourd'hui « très amers » et donnent de la voix au côté de plusieurs autres organisations pour protester notamment contre la déssectorisation de Nanterre et la création d'« UER » dérogatoires en Picardie.

Ces récents événements ont, en effet, amené les syndicats d'étudiants (comme ceux d'enseignants) à tirer la sonnette d'alarme et à dénoncer le renforcement de l'autoritarisme gouvernemental qui prend aussi, aux yeux de certains des allures de règlements de comptes.

Rappelons les faits. Au printemps dernier, la grève est « dure » à Nanterre (Paris X). Des étudiants en droit non-grévistes, soutenus par une par-

Difficile de recenser, sans vexer personne, l'ensemble des syndicats qui prétendent aujourd'hui défendre les intérêts des étudiants. Mais à côté d'une série d'organisations peu représentatives — l'Union nationale interuniversitaire (UNI) et l'Alliance des mouvements réformistes universitaires (AMRU), notamment — quelques « grands » syndicats rassemblent une partie, encore assez faible, des étudiants. Ce sont :

- le **CLEF**, Comité de liaison des étudiants de France. Cette organisation, présidée par Alain Marie, regroupe une série d'associations implantées en médecine, en pharmacie, dans les grandes écoles, etc. Modéré, le CLEF a pris position pour la négociation avec le secrétariat d'Etat aux Universités au moment des grèves du printemps dernier.
- la **FNEF**, Fédération nationale des étudiants de France. Organisation également modérée, la FNEF, présidée par Thierry Granger, a pris au cours des derniers mois de positions assez sévères à l'égard du secrétariat d'Etat aux Universités, allant même jusqu'à réclamer la démission d'Alice Saunier-Seïté. Cette fédération entend rendre de nombreux services aux étudiants (logement, photocopies) et affirme que « bon an mal an, 20 000 étudiants passent dans ses services ». Dans l'attente de sa convention nationale qui se déroulera les 12, 13 et 14 novembre prochains à Grenoble, la FNEF n'a pas encore clairement défini ses objectifs de rentrée. Ses principales préoccupations portent sur les IUT, la réforme des études médicales, le logement étudiant et la recherche.
- le **COSEF**, Comité pour un syndicat des étudiants de France. Proche des socialistes, ce syndicat, animé par Jean-Marie Leguen (secrétaire général), annonce 800 adhérents environ. Favorable à une réunification du mouvement étudiant dans le cadre d'une fédération respectant le « droit de tendance » (du type FEN), le COSEF entend axer sa réflexion vers une analyse des structures universitaires et avancer des propositions de réforme. Son objectif : permettre aux universités d'être les moteurs culturels des régions.
- l'**UNEF (ex-Renouveau)**, Union nationale des étudiants de France, présidée par Jean-Luc Mano annonce aujourd'hui 50 000 adhérents. Proche des communistes, interlocuteur privilégié du SNESup, l'UNEF souhaite développer cette année ses activités de service : coopérative nationale des étudiants de France, ouverture de ciné-clubs, de cafétérias... Ce syndicat veut abaisser le prix de sa carte d'adhérent (de 15 à 3 F) et souhaite que tous les étudiants puissent s'inscrire, sans pour autant devenir des militants.
- l'**UNEF-Unité syndicale**. Présidé par Denis Sieffert, ce syndicat (né en 1971 d'une scission avec l'autre UNEF) déclare aujourd'hui 27 000 adhérents dont 3 000 en IUT. Son congrès, qui se tiendra les 19, 20 et 21 novembre à Nantes, permettra de préciser ses objectifs pour l'année universitaire. D'ores et déjà, il semble acquis que l'UNEF-Unité syndicale continuera de boycotter les élections universitaires.
- le **MAS**, Mouvement d'action syndicale. Proche de la CFDT, le MAS a été créé en avril dernier, et dit avoir acquis aujourd'hui une implantation quasi-nationale et regrouper 4 000 adhérents. Son secrétaire général, Didier Davydoff, entend en faire un syndicat « qui se batte sur des propositions concrètes ». Ainsi, sur le problème des heures complémentaires, le MAS développe actuellement, en liaison avec le SGEN-CFDT (dont il est proche) et le SNESup, une campagne pour continuer les enseignements « comme si de rien n'était ». Jusqu'à épuisement des crédits... Le MAS réunira son premier congrès à la fin du mois de novembre à Lille. Auparavant ses Assises nationales, à Paris, des 30 et 31 octobre dernier, lui ont permis d'adopter une plate-forme électorale.

tie de leurs professeurs, réclament l'autorisation de poursuivre leurs études ailleurs. A la rentrée, Alice Saunier-Seïté leur donne finalement satisfaction et autorise la création d'une nouvelle UER de droit, rattachée à l'université de Paris V et implantée à Malakoff. La déséctorisation est effective. Ses premiers effets ne manquent pas, semble-t-il, de saveur : à Nanterre, il reste environ une quinzaine d'enseignants titulaires pour mille à mille cinq cents étudiants inscrits en droit ; à Malakoff (où les visas de sécurité n'auraient pas encore été obtenus si l'on en croit les mauvaises langues), ce sont quelque trente-cinq enseignants qui vont se répartir six cents étudiants. Seul avantage de l'opération, du moins à première vue : à Malakoff, tout le monde « pense bien ».

Suite également aux conflits suscités par la réforme du second cycle des études universitaires : la création de deux UER dérogatoires en Picardie. Un décret, publié le 26 octobre dernier, met en place une UER de sciences juridiques à Amiens d'une part, et une UER de sciences et techniques à Saint-Quentin d'autre part (cf. notre n° 290). Les crédits seront directement attribués à ces deux UER par le secrétariat d'Etat aux Universités et non plus par le conseil d'université. Pour le SNESup comme pour l'UNEF, c'est « la collision gouvernement-patronat-réaction au sein du CNESER, qui a décidé de la partition du service public d'enseignement ».

autres difficultés

D'autres mesures sont également inquiétantes aux yeux des organisations syndicales. Il s'agit notamment, comme le souligne le secrétaire général du MAS, Didier Davydoff, « du renforcement de la sélection à l'occasion des examens qui se sont déroulés au mois de septembre ». Le nombre des recalés serait beaucoup plus important, en moyenne, que dans les universités où les examens ont pu se dérouler normalement à la fin de l'année scolaire

1975-1976. De plus, ces « sessions particulières » (qui font suite aux grèves) auraient, ici et là, été particulièrement surveillées par les recteurs. L'académie de Versailles serait même allée jusqu'à embaucher du personnel supplémentaire pour contrôler les résultats des examens de Nanterre.

Enfin, les étudiants sont nombreux à se plaindre de la rapidité avec laquelle les inscriptions ont été closes cette année. Selon les responsables de l'UNEF-Unité syndicale, ce sont trois cents étudiants qui n'auraient ainsi pas pu s'inscrire à Tolbiac. Et combien d'autres ailleurs ? « Chaque année, constate Philippe Plantagenest, la date de clôture des inscriptions se rapproche du mois de juillet ! ».

En difficulté également : les IUT. Plus encore peut-être que les universités, les instituts universitaires de technologie ont constitué une cible de choix pour la politique d'austérité ministérielle. Quelques chiffres publiés par l'UNEF sont révélateurs : 40 % d'heures complémentaires supprimées à Amiens, 70 % à Montluçon, 80 % à Grenoble... Certes, les IUT n'ont pas toujours été à la hauteur de leurs ambitions. « Ils ne fonctionnent pas à plein, rappelait dernièrement le secrétaire d'Etat aux Universités. Il y a seulement 43 000 étudiants dans ces instituts

qui pourraient en accueillir 55 000 ». De fait, leur création a souvent donné lieu, au cours des dix dernières années, à de nombreux abus et ce n'est pas par hasard que l'on a pu parler « d'IUT électoraux ». En outre, il est vrai que les professionnels (des cadres du secteur privé) se font tirer l'oreille pour venir y enseigner et que, de plus en plus, les étudiants eux-mêmes refusent de s'engager dans cette filière. D'où « l'opération-vérité » d'Alice Saunier-Seïté. Reste à savoir si c'est en coupant les crédits que le secrétaire d'Etat espère, par exemple, parvenir à faire reconnaître les diplômes technologiques (DUT) dans les conventions collectives... A priori la solution « tour de vis » ne semble pas des mieux appropriées.

le quotidien aussi

A côté de ces nombreuses difficultés de gestion, les étudiants ont encore bien d'autres malheurs. Ainsi, ils ne sont pas épargnés par la hausse du coût de la vie. Une série de relèvements des tarifs des œuvres universitaires, intervenue quelques jours avant la publication du plan Barre, les a particulièrement touchés. Ces hausses concernent le prix du ticket de restaurant universitaire : + 10 % ; celui des chambres en cité : + 15 % ; de la cotisation

Dans une résolution adoptée le 21 octobre dernier, le bureau national du SNESup (affilié à la FEN) constate : « Le gouvernement Giscard-Barre tente par des moyens biaisés de faire passer, par morceaux, les aspects les plus nocifs de sa politique d'enseignement supérieur massivement rejetée et condamnée par les intéressés. [...] Mme Saunier-Seïté persiste dans l'autoritarisme, le bluff, l'intimidation et dans une campagne publique, indigne de sa fonction, contre les universités, les universitaires et les étudiants. »

Le SNESup ajoute : « Mais dans l'enseignement supérieur comme ailleurs, le gouvernement ne redoute rien que l'action des intéressés pour mettre à nu ses objectifs nocifs et pour défendre leurs revendications urgentes et légitimes. Cette action a porté ses fruits sur les seconds cycles, la tenue des examens, les transformations de postes.

Les moyens financiers existent pour maintenir l'ensemble du potentiel existant. La campagne engagée par le SNESup depuis septembre a d'ores et déjà permis :

- de rendre à certaines universités une partie des heures complémentaires que le pouvoir prétendait leur supprimer ;
- d'obliger Mme Saunier-Seïté à restituer 145 000 nouvelles heures complémentaires aux IUT par rapport au contingent initial. [...] »

la presse à l'école

à la sécurité sociale : + 22 % ; et à la mutuelle des étudiants (MNEF) : + 25 %... « Il s'agit là d'une dégradation accélérée du pouvoir d'achat des étudiants, qui crée des conditions difficiles pour tous et dramatiques pour certains », constate Jean-Luc Mano.

La version 1976-1977 du « Guide de l'étudiant » est parue. Comme l'année dernière, on trouve dans cette copieuse brochure une série de renseignements détaillés sur les études, les voyages, l'emploi et, en règle générale, sur tout ce qui concerne, de près ou de loin, la vie étudiante. Une nouveauté : des suppléments régionaux accompagnent ce guide « national » et le complètent astucieusement.

Tiré à 300 000 exemplaires, ce guide pratique est en vente partout : librairies, marchands de journaux, réseaux de vente « parallèles » dans les universités... Ou encore, au siège du guide : Editions Génération, 7, rue Thorel, 75002 Paris. Tél. : 236-94-41. Son prix, enfin : 10 F.

Si la vie augmente pour les étudiants, les bourses, en revanche, ne suivent pas le mouvement : « Leur augmentation est très nettement inférieure au taux de l'inflation, signalait l'UNEF, fin septembre, et le pouvoir d'achat des boursiers (14 % des étudiants) diminuera fortement cette année. »

Austérité, dégradation des conditions d'études, renforcement de l'autoritarisme... Contre ces maux qu'il dénonce le mouvement étudiant semble un peu démuni. Victimes peut-être des divergences qui se sont manifestées pendant les grèves contre la réforme du second cycle, les syndicats arrivent aujourd'hui à la bataille en ordre dispersé. Chacun, pourtant, a son programme. Mais à l'heure où Alice Saunier-Séité proclame que la réforme du second cycle est déjà effective dans quelque vingt-cinq universités, on voit mal comment les étudiants pourront, demain, éviter de plier l'échine.

Catherine Guigon

Dans le BO n° 39 du 28 octobre, une circulaire de René Haby précise les conditions d'utilisation de la presse à l'école. On y lit notamment : « Une telle utilisation n'implique nullement un abonnement des établissements à un ou plusieurs journaux ou revues. En effet, les professeurs qui souhaiteront utiliser des documents travailleront sur des articles ayant trait aux sujets traités en classe et qui peuvent être aisément découpés dans des journaux et apportés en classe par les élèves eux-mêmes ».

Ce texte fait suite à une lettre adressée, le 28 septembre dernier, par le ministre de l'Éducation au représentant permanent de l'inspection générale de l'Instruction publique. Lettre dont nous publions des extraits ci-dessous :

« La volonté d'ouvrir l'école aux réalités du monde moderne implique d'adopter à l'utilisation des instruments pédagogiques traditionnels celle de la presse, qu'elle se présente sous forme écrite ou qu'elle utilise les moyens audiovisuels. [...]

« Les Instructions qui seront rédigées en vue de l'application des nouveaux programmes devront attirer, de manière précise, l'attention des professeurs sur l'intérêt que présente l'usage pédagogique de la presse dans les différentes disciplines. Ces Instructions devront être soulignées au cours des visites que le corps des inspecteurs effectue dans les établissements. On ne manquera pas à cette occasion d'encourager les professeurs à s'engager dans une exploitation plus grande des moyens qu'offre la presse pour répondre au désir des élèves de mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent. Déjà, des résultats remarquables ont pu être obtenus, pour l'enseignement des langues vivantes, grâce à l'usage de la presse étrangère. Mais je n'ignore pas que beaucoup de maîtres, dans certaines autres disciplines, ne sont pas encore suffisamment informés sur l'utilisation de cette méthode nouvelle qui rend nécessaire une formation complémentaire. Aussi devrez-vous prévoir une initiation à ces méthodes dans les stages que vous organisez ou dans ceux effectués sous l'égide des inspecteurs pédagogiques régionaux. Cette initiation devra s'adresser également aux chefs d'établissement. [...]

« Il est évident que le recours à la presse comme document de travail doit s'effectuer sans exclusive aucune. Le ministère ne saurait ni recommander ni interdire l'appel à certains journaux. Mais cette liberté, garantie de l'objectivité et de la neutralité de l'enseignement, doit se donner des limites rigoureuses. J'entends en effet que les maîtres se limitent strictement à viser des buts pédagogiques et respectent le code déontologique implicite qui préside à leur tâche. La diversité des articles doit garantir la valeur critique des exercices proposés. L'utilisation de la presse ne peut servir de prétexte à des développements partisans ou à la mise en valeur des convictions personnelles du maître. [...]

« Je sais que l'introduction de ces nouvelles méthodes pourrait éveiller l'inquiétude des familles quant aux risques de déviation que présente leur usage. Aussi convient-il que les chefs d'établissement informent leur conseil d'administration sur les objectifs que nous nous sommes assignés, en soulignant clairement les avantages que présentent ces méthodes, mais aussi les bornes dans lesquelles elles sont enfermées. [...]

« L'utilisation de la presse en classe ne devra normalement pas avoir d'incidence budgétaire. Je pense en effet que la majeure partie des exercices pourra être accomplie à partir de documents que les élèves fourniront eux-mêmes. Si cela ne s'avérait pas possible, certains achats pourront être effectués sur les crédits d'enseignement prévus au budget annuel des lycées et des collèges. »

Bravo ! depuis le temps qu'on l'attendait, on ne peut que se féliciter de voir enfin la presse reconnue comme un instrument de travail valable.

Pourquoi, dès lors, ne pas considérer que cet instrument de travail doit être entièrement fourni — comme les grenouilles à disséquer en classe de sciences naturelles — par les établissements et acheté sur les crédits d'enseignement ? Ce serait sûrement une garantie supplémentaire à l'objectivité et la neutralité souhaitées par le ministre. De cette façon, les élèves n'auraient pas à introduire au lycée, directement ou indirectement, leurs opinions politiques ou celles de leurs parents.

DES DIAPOSITIVES

L'AUDECAM

Association Universitaire pour le Développement de l'Enseignement et de la Culture en Afrique et à Madagascar.

Albums et documents pédagogiques audio-visuels comprenant un livret de présentation littéraire, scientifique ou géographique et une série de 20, 40, 60, ou 100 diapositives d'accompagnement avec commentaire.

Une contribution importante aux études, à la formation continue et à la culture personnelle.

La liste des quelque 60 titres parus est envoyée gratuitement sur simple demande.

Les milieux naturels en Afrique intertropicale et à Madagascar :

- 1 Ecologie
- 2 Ecologie des savanes
- 3 Ecologie du milieu marin
- 4 Ecologie des forêts denses
- 5 Ecologie des milieux d'eau douce
- 6 Ecologie des mangroves

Le numéro, 20 diapositives : 75 F
Les 6 numéros : 400 F

Vient de paraître :

Afrique, Europe et développement (60 diapositives et un livret) : 132 F

**LA
DOCUMENTATION
FRANÇAISE**

29-31 quai Voltaire
75340 Paris-Cedex 07
TEL : 261-50-10
TELEX : 204826 DOCFRANPARIS

« revue littéraire d'avant-garde »



BIFUR

Reproduction intégrale
de la revue de Georges Ribemont-Dessaignes
BIFUR (1929-1931)

Qualifiée par André Breton de « remarquable poubelle », *Bifur* sut réunir, entre 1929 et 1931, d'anciens dadaïstes : Jean Arp, Francis Picabia, Tristan Tzara, des excommuniés du surréalisme : Jacques Baron, Robert Desnos, Georges Limbour, Jacques Prévert, Philippe Soupault, Roger Vitrac, les membres du « Grand Jeu », René Daumal, Roger Gilbert-Lecomte, Maurice Henry, de jeunes écrivains encore peu connus et qui avaient nom Michel Leiris, André Malraux, Henri Michaux, Paul-Yves Nizan, Jean-Paul Sartre, des collaborateurs étrangers, Miguel-Angel Asturias, Victor Chklovski, S.-M. Eisenstein, Nazim Hikmet, Langston Hughes, James Joyce, ceux qui devaient devenir les grands de la photographie, Germaine Krull, Brassai, Man Ray, Sébastien Tabard, beaucoup d'autres, français et étrangers, marxistes ou anarchistes, bien souvent.

« Moi, je suis passé par Dada, dira Georges Ribemont-Dessaignes, le rédacteur en chef de la revue, alors, vous comprenez... les catalogues littéraires ! Les censeurs de *Bifur* étaient épouvantés par la disparate apparente des textes, ils eussent préféré de beaucoup que ceux-ci fussent présentés sous un uniforme visible et reconnaissable des quatre coins du monde, mais je n'ai jamais eu le tempérament d'un chef d'armée... »

Les collaborateurs de *Bifur* se ressemblent pourtant par

une semblable négation de l'univers du langage. Ils lui préfèrent les rapports corporels, les sensations, les désirs, seules vraies présences au monde, et, pour cela, rejettent par-dessus bord la morale traditionnelle. Leur soif d'errance à la rencontre de tout les met en contact avec la terre entière, leur permet « d'appréhender l'homme total ». Sans relâche, ils interrogent : qu'est l'homme, que peut un homme ? Ils cherchent une réponse à travers l'histoire, la poésie, la politique, la sociologie, la littérature, la musique, le cinéma, la peinture, le folklore, la philosophie, le sport...

Dans un prospectus diffusé à l'occasion de la publication de la revue était écrit : « *Bifur* sera en 1930 ce que le *Mercur* fut en 1830. »

Témoin magistral de l'époque du Grand Désir et bifurcation sur la terre entière, *Bifur* est passé à la postérité par cette « quête dévoilante » d'un but qui saisit la vie à l'instant, et par son refus de donner à la pensée « un uniforme, ce qu'elle a de plus périssable. »

Après le succès de *la Révolution surréaliste*, dans sa collection de réimpression des revues d'avant-garde, l'éditeur Jean-Michel Place se devait de reproduire *Bifur*. Les 8 numéros qui constituent la collection complète sont aujourd'hui réunis dans deux volumes de format 235 x 290, reliés pleine toile noire, et comprennent au total plus de 1 600 pages.

Bulletin de commande à remplir et à retourner à l'éducation, 2, rue Chauveau-Lagarde 75008 Paris

Je désire recevoir le volume comprenant la reproduction intégrale de *BIFUR*, édité par Jean-Michel Place au prix de 300 F franco

Nom
n° rue
code postal ville

Ci-joint mon règlement, 300 F, par chèque bancaire mandat-lettre virement postal
3 volets, à l'ordre de l'éducation.

une télé-université eu

Une université
qui rayonnerait
sur toute l'Europe,
qui ressusciterait
l'antique « Universitas »,
qui s'enrichirait
de ce formidable outil
qu'est la télévision
sans pour autant vouloir
se substituer
aux universités
de chaque pays,
tel est le rêve imaginé
par le Conseil
de l'Europe.
Est-ce une utopie
ou plus simplement
un pari sur l'avenir ?
Afin de savoir
où en est ce projet,
Paul Juif
a interrogé pour nous
le secrétariat
général et consulté
les archives
de l'Assemblée
parlementaire
de l'Organisation
de Strasbourg
Voici les conclusions
de son enquête.

DES DISCIPLES rassemblés dans un petit cercle autour d'un Maître : telle est l'image qui survit dans la mémoire de ceux qui étaient étudiants... au lendemain de la Belle Epoque. Il est loin le temps où, à la saison d'hiver, les étudiants de la faculté des Lettres d'Aix se réunissaient dans la salle à manger du philosophe Maurice Blondel pour élaborer, dans l'intimité d'une réflexion commune, une philosophie de l'immanence.

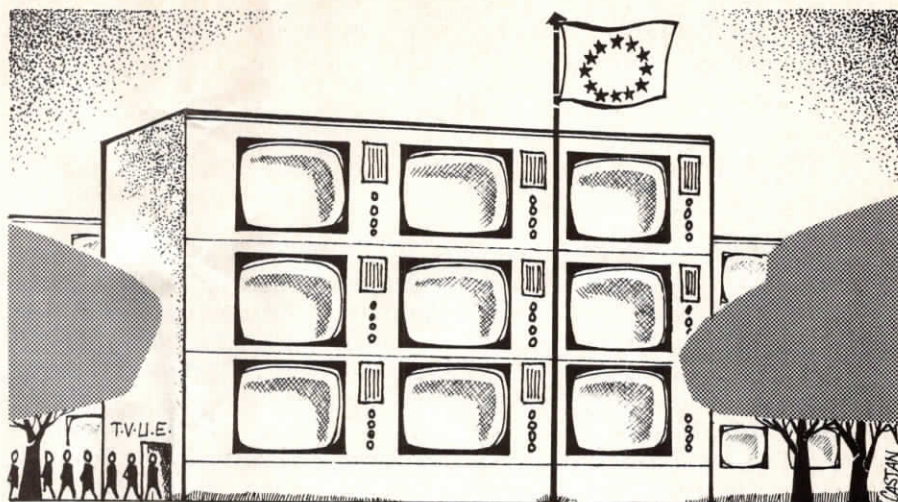
Depuis lors, les décennies s'enchaînant aux décennies, la présence des étudiants réunis dans les amphithéâtres pour y recevoir directement la parole du maître, n'apparaît plus comme la condition nécessaire d'une formation de qualité. Dans une société européenne caractérisée par des besoins énormes dans le domaine de l'éducation et de la culture, l'enseignement « à distance » permet d'assurer au bénéfice du grand nombre la transmission du savoir. L'expansion et le renouvellement des connaissances — qui doublent l'explosion des effectifs — sont de moins en moins compatibles avec les privilèges des petites communautés universitaires. Vivre ensemble et réfléchir ensemble dans le face à face du professeur et de ses étudiants constituera demain un luxe qui s'accorde mal avec les ambitions de l'éducation permanente et les exigences du développement culturel.

Les progrès de l'électronique ont permis de mettre au point des moyens variés d'auto-instruction à distance. Le recours aux multi media intéresse tout particulièrement les isolés engagés précocement dans la vie active, les étudiants qui pratiquent « l'alternance », les jeunes et les moins jeunes des centres d'éducation d'adultes et de formation continue, les professionnels en situation de recyclage — pour ne retenir que quelques exemples. Face aux problèmes auxquels il est confronté, l'enseignement post-secondaire est donc conduit, pour reprendre la formule d'un spécialiste, « à contracter avec la technique un mariage de raison ». A noter que ce mariage couvrira plus particulièrement la transmission de l'information, l'entraînement aux synthèses et à la formation demeurant, chaque fois que c'est possible, la part du professeur.

la révolution par les media

Pour reprendre l'analyse du sociologue canadien Mac Luhan, un inventaire des media devrait prendre en compte tout ce qui concerne la galaxie Gutenberg et tout ce qui revient à la galaxie Marconi. Livres, journaux, revues, bandes dessinées, photographies,

demain, européenne ?



dias, films, disques voisinent avec les dernières conquêtes de l'électronique. Celles-ci se distribuent entre trois grandes catégories :

- Les moyens de communication multi media, notamment tout ce qui touche à l'audiovisuel.

- Le stockage et le traitement de l'information : bandes magnétiques, vidéo-cassettes, magnétoscope, ordinateur. A noter que l'ordinateur ne se borne pas à mémoriser. Il se prête au dialogue avec l'être humain. Il se comporte comme un professeur d'une exceptionnelle patience qui peut échanger à distance par l'intermédiaire d'un réseau téléphonique.

- Les systèmes de communication à longue distance par satellites et par ondes ultra-courtes qui, d'un point quelconque du globe, permettent de toucher directement le reste du monde.

Il est évident que la révolution du matériel entraîne une révolution dans les méthodes d'enseignement. Quoi qu'on dise, la technologie de l'éducation invite au dialogue avec la machine, incite à la réflexion, provoque la créativité. La mécanique est au service de l'esprit.

L'enseignement multi media à distance est pratiqué à grande échelle en Allemagne fédérale et au Royaume-Uni. Depuis plusieurs années, l'Institut allemand d'enseignement à distance de Tübingen met au point des matériels, éla-

bore des cours télévisés pour des universités, avec le concours de cent professeurs à temps plein et de cent cinquante professeurs à temps partiel. Douze mille étudiants se sont inscrits au premier cours qui était un cours de pédagogie. A l'Université ouverte de Bletchley en Grande-Bretagne, trente-cinq mille étudiants ont demandé, dès la deuxième année de fonctionnement, l'ouverture d'un dossier de licence. Leur travail est dirigé par deux cent cinquante personnes à temps plein alors que quatre mille professeurs à temps partiel animent à distance les exercices pratiques, président aux stages d'été, collaborent aux recherches.

En France, les expériences les plus probantes ont bénéficié des recherches du Centre audiovisuel de Saint-Cloud et de l'appui de l'OFRATEME. D'intéressantes réussites sont à inscrire au bilan de Radio-Université et du Conservatoire des arts et métiers dont les émissions retiennent l'attention des ingénieurs, des techniciens et des enseignants en recyclage.

Celui qui s'attacherait aux grands nombres devrait prospecter hors d'Europe, notamment en direction des puissantes entreprises multi media des USA et du Japon. Les records sont battus par l'URSS où, au bénéfice de quatre millions de travailleurs en mal de promotion, l'assistance de l'ensei-

gnement par correspondance se combine avec les ressources variées de l'audiovisuel.

ressusciter

l'antique "Universitas"

On a compris que l'enseignement à distance constitue un phénomène sociologique d'une dimension et d'une signification exceptionnelles. Un tel phénomène commande incontestablement l'avenir de la culture. On s'en est avisé au Conseil de l'Europe où, à tout moment, on se montre soucieux de « mettre des idées d'intérêt européen au service des préoccupations nationales en matière d'éducation et de formation ».

La première réaction de l'organisation de Strasbourg a répondu à une prise de conscience politique. Elle s'est traduite, dès 1972, par une recommandation de l'Assemblée parlementaire qui préconisait la création d'une Télé-Université européenne à qui serait confiée la mission d'assister les efforts nationaux en stimulant la coopération. Défendu devant la Commission de la culture et de l'éducation par un universitaire éminent, le projet exprimait une intention politique. Ne s'agissait-il pas, en effet, de servir l'idéal européen en utilisant pour la formation des Européens les moyens

de communication de masse ?

En proposant des actions communes sans renoncer pour autant à l'héritage culturel de chacun des pays membres, on associait des compétences variées et on créait des solidarités. En utilisant l'instrument d'harmonisation que pouvait devenir la Télé-Université, on ressuscitait à bon compte l'antique « universitas » qui, de Boulogne à Paris, de Montpellier à Oxford, rassemblait dans des communautés singulières les étudiants et les professeurs de l'Europe du Moyen Age qui était déjà en quête de sa difficile unité.

On eut à Strasbourg le sentiment qu'une idée-force était lancée et qu'un vieux rêve prenait corps. Il est vrai que, depuis plus de vingt ans, les organisations européennes ambitionnent de bâtir quelque part — de préférence sous un ciel ensoleillé — une université sur laquelle flotterait la bannière fleurie d'étoiles.

Mais l'époque n'était pas aux solutions de prestige. La sagesse était donc de mettre en place un organisme de dimension limitée qui abriterait ses premiers travaux sous le titre modeste d'Institut européen interuniversitaire pour la promotion de l'enseignement à distance. Pendant une période expérimentale, l'Institut jouerait le rôle d'un « bureau de coordination » et d'un « laboratoire » qui résoudrait les problèmes qui ne sont pas couverts par les universités nationales. Aux questions posées, il répondrait par des propositions économiques et rapides.

Les objectifs d'un tel institut peuvent être groupés sous une formule simple : exploiter de façon optimale les possibilités techniques qu'offrent en Europe les moyens de communication de masse et les mettre au service de la formation de l'homme.

Dans le détail, les activités suivantes sont à inscrire au programme :

● Inventorier le « capital dor-

mant » constitué par les innombrables documents en usage dans les universités nationales en vue d'actions de télé-enseignement. Constituer des fichiers critiques. Recourir, autant que faire se peut, à des systèmes de consultation automatisés.

● Favoriser la mise au point de matériels multi media. Ouvrir des médiathèques.

● Catalyser les activités des universités en les incitant à produire des programmes multi media. Stocker et diffuser les programmes jugés de valeur européenne.

● Produire des programmes originaux et en assurer la traduction en plusieurs langues.

● Elaborer des méthodes d'évaluation correspondant aux exigences du télé-enseignement. Mettre au point la notation par ordinateur d'exercices faits à distance.

Faut-il ajouter qu'un tel institut ne parviendra à faire œuvre de pionnier que si la recherche y a place ? Elle est, d'évidence, condition de toute innovation.

La Télé-Université, telle qu'on la pense à Strasbourg, aura des caractéristiques propres. Elle ne sera ni une super-université, ni une contre-université. Ce serait dénaturer le projet que de l'imaginer sous la forme d'une grande centrale d'émissions éducatives car elle n'aura pas, à proprement parler, de fonction d'enseignement. Elle n'aura pas d'étudiants et ne délivrera pas de diplômes. Son rôle essentiel consistera à trouver, à mettre en œuvre et à soutenir des formes modernes d'enseignement à distance qui provoqueront des mutations de la pensée pédagogique.

rendez-vous

avec l'avenir

Le temps est malheureusement passé où la Télé-Université paraissait être à portée de main. Certes, l'Assemblée parlementaire en a posé les bases. Le Conseil de

coopération culturelle en a délégué. Le Comité des ministres a donné son accord de principe. Mais au fil des années, et compte tenu de la crise économique qui met à l'épreuve l'Occident, l'Institut européen apparaît, dans sa forme la plus modeste, comme une solution de luxe.

Quelques-uns se résignent à l'abandon : « On s'en est passé. On s'en passe. Donc on peut s'en passer. Il faudra bien qu'on s'en passe. On s'en passera... »

Plus nombreux sont ceux qui s'acharnent. Et face des difficultés de l'heure, le secrétariat général du Conseil de l'Europe explore une nouvelle voie. Car, en somme, de quoi s'agit-il ? D'institutionnaliser des relations entre les organismes nationaux d'enseignement universitaire à distance. A défaut d'un institut central dont la réalisation serait renvoyée à plus tard, de bons esprits sont prêts à donner leur caution à un organisme qui prendrait appui sur un réseau d'instituts nationaux, chacun ayant une mission européenne de caractère spécifique. « Une toile d'araignée — mais sans araignée » avance un humoriste.

Ce reportage n'est donc pas l'histoire d'un échec. Il est faux de prétendre que la montagne a accouché d'une souris. Les institutions de novation pédagogique se mettent progressivement en place. Elles seront demain au service de trois cents millions d'Européens. D'ici là les vingt et un signataires de la Convention culturelle du Conseil de l'Europe multiplieront les expériences de coopération. Des expériences qui sont soutenues par une politique dynamique et cohérente qui s'inscrit dans le cadre de moyens limités. Elles s'aligneront sur un thème prospectif particulièrement stimulant : *l'Europe dans vingt ans*. Mais c'est dès maintenant que la Télé-Université est inscrite dans les rêves à transformer en projets. Rendez-vous est pris avec l'avenir.

Paul Juif

apprendre à lire

Depuis des années André Inizan mène des recherches approfondies sur l'apprentissage de la lecture. Dans son dernier ouvrage, à paraître ce mois-ci chez Armand Colin, « Révolution dans l'apprentissage de la lecture », il s'inscrit contre les méthodes traditionnelles, jugées empiriques et irrationnelles. Nous le remercions de nous en avoir confié les bonnes feuilles que nous présentons ici.

désencombrer l'apprentissage de la lecture

Alors que les termes des manuels ne sont familiers aux enfants de six ans que dans la proportion d'un mot sur deux ou trois, tout se passe comme si le manuel était pour les élèves leur seule source de culture : on profite de ce qu'ils apprennent à lire pour tenter d'enrichir leur langue par la présentation écrite de signifiants dont ils ne connaissent pas les signifiés et qui sont insérés dans des structures langagières qu'ils ne pratiquent jamais et même ne comprennent pas.

En dépit de la multitude des échecs et des demi-réussites que tout le monde déplore, l'apprentissage de la lecture ne serait donc pas en soi assez difficile que les pédagogues s'acharnent à le compliquer ?

Aucune activité scolaire, si valorisée qu'elle doive être par la suite, ne mérite d'être considérée en concurrence avec lui. Rejetons tout ce qui détourne l'intérêt d'apprendre à lire ou « fragilise » les acquisitions en cours de fixation en ce domaine. Il faut faire de l'apprentissage proprement dit de la lecture une phase de la maîtrise de la langue écrite, mais distincte, fondamentale, la première en date et en importance.

Ainsi, en dépit des sollicitations de tous les manuels actuels, la tentative d'enrichir le vocabulaire, la syntaxe ou l'orthographe lexicale par la médiation de données écrites élaborées est prématurée

et doit être dénoncée avec force. On ne perdra rien pour attendre quelques semaines, voire même quelques mois : dès que la lecture, et l'écriture bien sûr, seront devenues des instruments fonctionnels de culture, beaucoup d'acquisitions, notamment de vocabulaire, de syntaxe et d'orthographe lexicale se feront sans douleur avec une rentabilité accrue, propre à engendrer le goût de lire.

Bien sûr, il s'agit cependant d'aider chaque enfant à poursuivre le développement de son langage et à s'exprimer. Mais qui s'y oppose ? Pendant les quelques semaines ou les quelques mois que l'enfant va consacrer à l'apprentissage de la lecture, qu'il continue de s'exprimer avec les moyens qui sont à sa disposition, déjà plus ou moins assurés : corporel, graphique, pictural, musical et tout particulièrement verbal (oral), mais gardons-nous de profiter de toute réalité verbale en cours d'acquisition pour fonder sur elle, ou plus exactement sur sa transcription, l'apprentissage de la lecture. C'est la maîtrise de l'oral qui doit supporter l'acquisition de l'écrit, non l'inverse.

mémoriser vraiment le capital de référence

L'analyse implique toujours le dégagement d'une pluralité de relations, ici relations topologiques de proximité, de position, de symétrie, relations d'identité, d'appartenance, etc. Aussi l'analyse réclame-t-elle une parfaite disponibilité de ce qui

est à analyser, c'est-à-dire de l'ensemble des mots qui vont constituer le capital de référence.

Comme il ne peut y avoir de codage possible tant que les relations à découvrir n'intéressent que des données perçues sans précision, mal mémorisées, engluées dans des contextes déformants, la nécessité s'impose de réserver au début de l'apprentissage une phase aussi brève qu'opportune, mais dotée d'une vocation fondamentale : rendre chaque écolier maître de cet ensemble de quelques dizaines de mots étonnamment privilégiés qui vont lui servir à apprendre à lire, c'est-à-dire à définir les clés et à maîtriser leur usage (la combinatoire), afin de prendre possession de tout écrit à sa portée.

personnaliser vraiment l'apprentissage de la lecture

Assez de simulacres de personnalisation. C'est pour chaque écolier qu'il importe de ne confronter des mots du capital de référence que lorsque leur mémorisation est suffisante et que l'entraînement aux activités d'analyse est assez poussé.

Or, sacrifiant à l'hypocrite tentative d'égalisation des chances fondée sur la mystérieuse osmose liée à la coexistence des différences, les maîtres urbains, attentifs à l'amélioration de leurs conditions de travail, se dispensent d'une organisation de leur classe en groupes homogènes.

En dehors d'une telle organisa-

tion pédagogique la découverte des clés et des lois probables de leurs combinaisons se trouve réservée à quelques écoliers d'avance privilégiés. C'est pour eux seuls que le traitement des mots de référence est véritablement analytico-synthétique et propre non seulement à leur apprendre à lire mais encore à accélérer leur développement intellectuel et affectif.

Déjà en maternelle, les meilleurs exercices conduits pour tous à la fois n'y étaient adaptés et profitables qu'à quelques-uns. Prématurés pour les autres, souvent que les élèves s'installent vite dans des conduites répétitives de faible tension d'où toute initiative est exclue ainsi que toute occasion d'opérer, de découvrir, bref, de réussir et partant d'éprouver du plaisir.

Il convient toutefois de ne pas confondre personnalisation de l'action scolaire et pratique du préceptorat au sein de la classe. Si d'ailleurs on cherchait à cultiver l'authenticité des écoliers au point de ne retenir comme objet d'étude pour chacun que la transcription de son énoncé personnel, la répartition de la vigilance, de la disponibilité et de la mémoire du maître entre la multitude d'individus que constitue sa classe compromettrait vite toute action scolaire : c'est au sein du collectif des élèves que chacun à tout instant peut être, doit être entraîné à faire le plein emploi de ses possibilités de participation et de progrès : la personnalisation de l'enseignement n'en demande ni plus ni moins.

Fondée sur la saisie des différences individuelles à un moment donné et qui ne sauraient être considérées comme des différences de nature, la personnalisation, en assurant le plein emploi permanent des possibilités de chacun, a pour objectif non pas la pérennisation des différences mais leur réduction par accélération du développement des « faibles » jusqu'alors compromis.

André Inizan

quelles langues vivantes dans le second degré ?

LES LANGUES VIVANTES donnent, dans le second degré, matière à trois types d'enseignement : première langue dans le premier cycle ; seconde langue dans les classes de quatrième et de troisième ; et dans le second cycle, selon les sections, une, deux ou trois langues. De plus, un enseignement facultatif de langues régionales est possible. Des statistiques concernent l'année 1975-1976 viennent de paraître, établies par le Service des études informatiques et statistiques, 58, boulevard du Lycée, 92170 Vanves (*Note d'information n° 76-31*), qui donnent une idée de la répartition de ces différentes langues.

Dans le premier cycle, c'est l'anglais qui se taille la part du lion, avec 2 681 413 élèves, soit 80,7 %, suivi par l'allemand avec 533 330 élèves (16 %). Ensuite viennent l'espagnol (89 335 élèves - 2,7 %) et l'italien (10 338 élèves - 0,3 %). Les langues « diverses » (russe, arabe, hébreu moderne, portugais, etc.) atteignent un total de 9 759 élèves, soit 0,3 %.

En seconde langue, c'est l'allemand qui l'emporte avec 403 295 élèves (35,8 %) suivi de l'espagnol (387 399 élèves - 34,5 %), de l'anglais (230 919 élèves - 20,5 %) et de l'italien (83 968 élèves - 7,5 %). Les diverses langues ne touchent que 19 213 élèves (1,7 %).

En troisième langue, c'est l'espagnol qui vient en tête avec 8 315 élèves (37,3 %) suivi de l'italien (5 845 élèves - 26,2 %) et de l'anglais (18 élèves - 0,1 %). Enfin 4 221 élèves étudient les autres langues (18,79 %).

Précisément, en ce qui concerne ces autres langues, c'est au total 33 193 élèves qui les étudient, parmi lesquels 64,5 % ont choisi le russe,

7 % l'arabe et 6 % le portugais. On a enfin recensé 223 élèves qui apprennent le chinois, 149 l'hébreu et 100 le polonais.

Tels sont les chiffres de l'enseignement public. Dans le privé, les positions s'établissent ainsi : en première langue l'anglais, avec 788 254 élèves (91 %) domine largement l'allemand (62 175 élèves - 7,2 %), l'espagnol (8 470 élèves - 1 %) et l'italien (956 élèves - 0,1 %) tandis que les autres langues intéressent 1 313 élèves (0,1 %).

En seconde langue, même domination de l'espagnol (156 971 élèves - 45,8 %) sur l'allemand (138 221 élèves - 40,3 %), l'anglais (32 993 élèves - 9,6 %) et l'italien (12 306 élèves - 3,6 %). Pour les autres langues, elles n'ont que 1 669 élèves en espagnol (34,7 %), 1 538 en italien (32 %), 1 243 en allemand (25,8 %), 23 en anglais (0,5 %) et 339 en « divers » (7 %). Pour ces dernières c'est un total de 3 896 élèves qui les étudient dont près de la moitié pour l'hébreu moderne (47,5 %), un quart le russe et 17 % l'arabe. A noter que le nombre d'élèves qui apprennent le chinois et plus élevé que dans l'enseignement public, soit plus de 300).

Les langues régionales atteignent au total 14 601 élèves dont 10 213 dans l'enseignement public et 4 388 dans le privé et se répartissent ainsi :

- occitan : 8 354 élèves (6 296 + 2 058), soit 57,3 % ;
- breton : 3 117 élèves (1 478 + 1 639), soit 21,3 % ;
- corse : 2 056 élèves (1 747 + 309), soit 14,1 % ;
- basque : 617 élèves (258 + 359), soit 4,2 % ;
- catalan : 457 élèves (434 + 23), soit 3,1 %.

Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et n'engagent donc que leurs auteurs et non la revue.

vos opinions

informatique et culture préfigurative

LA SOCIÉTÉ est en crise en cette fin du xx^e siècle, non comme à l'approche de l'An mille, en raison de la peur du passage au millénaire suivant, mais parce que la technique dans tous les domaines a pris une place prépondérante qui engendre peu à peu, que l'on veuille ou non, un nouveau type de société qui reposera sur de nouveaux concepts de base, aussi bien philosophiques ou religieux que politiques. L'humanité est en train de vivre une mutation qui sera plus radicale que celles produites par l'invention de Gutenberg au Moyen Âge, ou par l'introduction des métiers à tisser à la fin du siècle dernier. À noter que ces deux « révolutions » ont été le fait de progrès techniques.

Actuellement nous arrivons à un troisième âge, qui sera peut-être enfin celui de la sagesse, qui connaîtra des bouleversements encore plus importants du fait de la généralisation inéluctable de l'emploi de l'outil le plus formidable jamais construit par l'homme, et qui a pour beaucoup trop de nos contemporains un nom magique, « l'ordinateur ». Et non seulement un nom, mais encore un pouvoir que la multitude, du moins en France, estime maléfique, sans l'avouer ouvertement. Cependant, aucune des grandes réalisations industrielles de notre temps, aucune conquête scientifique n'est concevable sans l'emploi de l'ordinateur.

L'arrivée de l'homme sur la Lune, par exemple, a nécessité une maîtrise

scientifique et technologique d'une multitude de phénomènes, mais malgré cet extraordinaire développement des techniques, l'exploit eût été impossible sans un moyen de communication instantané mettant en corrélation à tout moment une infinité de paramètres à prendre en considération avant toute régulation à introduire dans le système, pourtant minutieusement préparé au préalable. C'est une victoire de la cybernétique.

Dans un système il y a toujours définition d'un but, suivie d'un certain nombre de décisions qui ont pour objet l'exécution de tâches. Il faut qu'il y ait ensuite retour d'information depuis le niveau d'exécution (feed back) vers l'origine du système. Entre les deux pôles, un certain nombre de relais peuvent « réguler » le système à leur niveau, la régulation de l'ensemble ne pouvant se faire efficacement que si le retour se fait réellement sur l'origine. C'est en somme un circuit électrique parfois très complexe, mais que le courant doit parcourir sans la moindre coupure.

Est-il possible de dire qu'actuellement le courant passe sans interruption à l'intérieur du circuit qui forme l'Éducation nationale ? C'est pourtant un système cybernétique avec un pôle d'exécution constitué par les établissements d'enseignement, quel qu'en soit le niveau. Des pôles intermédiaires sont formés par les rectorats, les inspections académiques et les inspections primaires, selon le schéma de la page 24.

Dans ce schéma, la « déconcentration » constitue la régulation apportée au système par les échelons intermédiaires.

Cependant l'énorme entreprise de l'Éducation fonctionne à la façon d'un gigantesque volant dont l'accroissement de volume, chaque année, augmente l'énergie cinétique, sans que la vitesse de rotation en soit accélérée, et tout se passe comme si l'on craignait qu'un jour le volant ne vienne à éclater, et qu'à cause de l'inertie on ne puisse en modifier la route, tant grande serait la force à déployer pour en vaincre l'énergie cinétique.

Il peut se concevoir ainsi que, pour avoir une chance d'agir de façon efficace sur le système cybernétique, cela ne puisse se faire qu'aux deux pôles extrêmes, donc au minis-

tère et dans les établissements.

En ce sens la loi Edgar Faure devrait apporter quelque chose de positif aux universités, avec la notion d'autonomie, d'ailleurs plus sur le papier que véritablement dans les faits.

Pour que l'informatique apporte sa contribution à la transformation du système, il devient évident que c'est à ces deux pôles opposés qu'il faut l'appliquer.

Cependant l'utilisation doit en être différente :

- aide à la pédagogie et gestion courante dans les établissements ;
- prévision et « prospective » au ministère.

Le schéma 1 correspond à l'organisation de l'Éducation nationale antérieurement à la loi d'orientation dite « Loi Edgar Faure ».

Le schéma 2, qui introduit timidement l'association des parents et des élèves à la marche de l'institution dans les établissements, correspond à la situation actuelle, depuis la loi d'orientation. Si l'on se réfère aux définitions de Margaret Mead dans *Le fossé des générations*, on est tenté de dire que le premier schéma s'inscrit dans le cadre que celle-ci appelle la culture post-figurative ; c'est-à-dire celle qui est fondée sur les générations âgées qui transmettent leur connaissance aux plus jeunes. La période actuelle, depuis 1968, se rapporterait à la culture cofigurative où jeunes et adultes se forment au contact de leurs pairs, ce terme étant pris dans l'acception d'égal (*peers* en anglais). Mais cette notion n'est pas encore entrée dans les faits au sein du système éducatif français, sauf à de rares endroits, dans certaines universités, ou seulement dans certaines de leurs UER. Et pourtant cette notion est sans doute déjà caduque, le fossé existe toujours et se creuse peut-être encore entre les générations, parce que nous entrons maintenant dans la culture préfigurative, toujours selon la définition de Margaret Mead, où « les adultes tirent aussi des leçons de leurs enfants ». À ce stade il y aura probablement un système d'acquisition d'un savoir et d'un savoir-faire par auto-formation, grâce à l'informatique. Il paraît significatif que Margaret Mead ait placé en tête de sa liste des événements « qui ont irrévocablement transformé les rela-

l'approche cybernétique de l'Éducation nationale

schéma 1

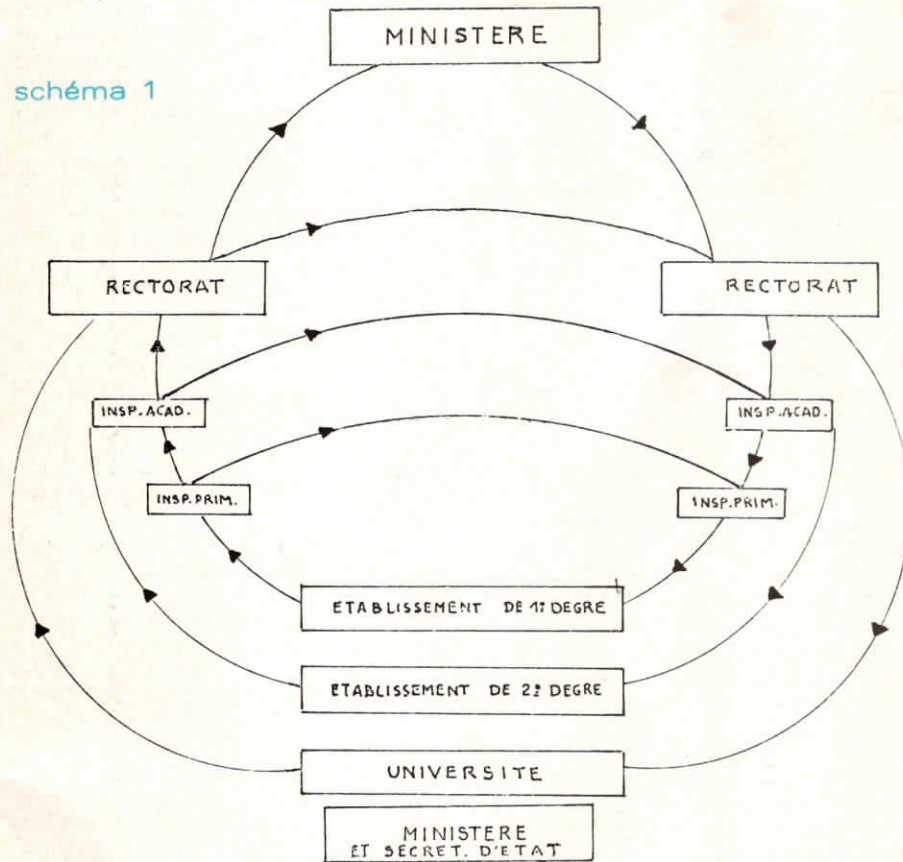
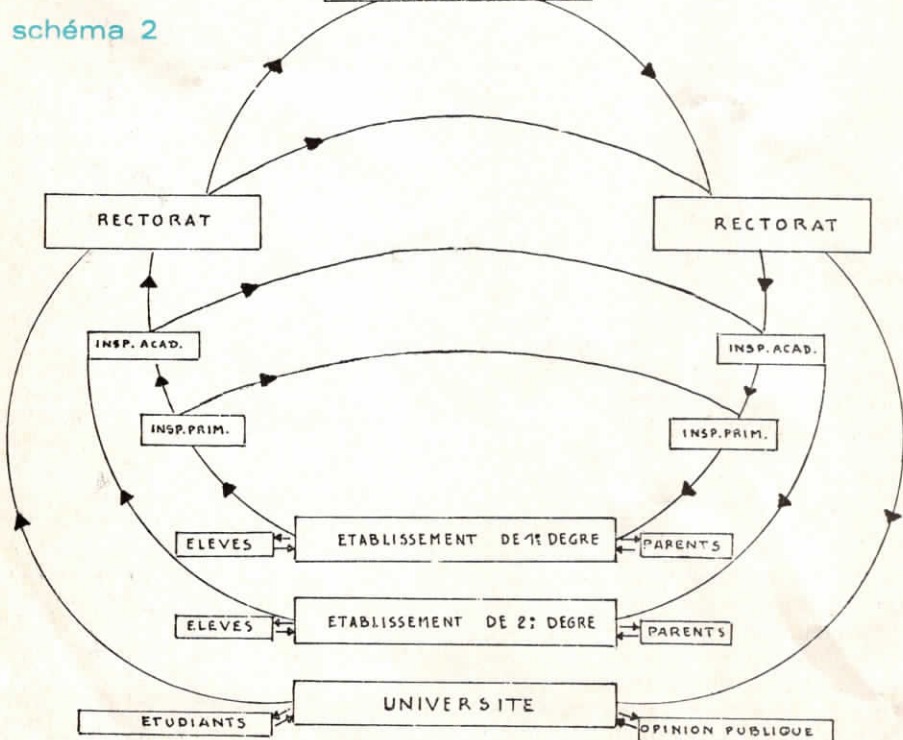


schéma 2



tions des hommes avec leurs semblables... » l'invention des ordinateurs. Et dans les 56 pages du dernier chapitre de son livre, intitulé « Avenir », le terme « ordinateur » revient cinq fois, sans pour autant qu'elle lui attribue le rôle fondamental dans les transformations que nous vivons.

Et ce qui peut paraître paradoxal est que vraisemblablement cette culture préfigurative, reposant sur l'informatique, ne pourra se mettre en place que par rupture du système cybernétique actuel défini précédemment, car alors les moyens de régulation ne seront plus à l'intérieur du système, mais au dehors, et constitués des réalités et des besoins de la vie sociale.

Il est normal, en raison de ce qui précède, que la grande majorité des enseignants soit actuellement réfractaire à toute vision informatique de la pédagogie, car, dans la définition de Margaret Mead, de par leur profession, ils ont pris le relais des grands-parents dans la formation des jeunes, et ainsi s'inscrivent donc dans le cadre de la culture postfigurative, aux exceptions près citées plus haut (dans certaines UER d'universités, ainsi que dans les écoles de type Freinet) qui pratiquent un essai de culture cofigurative. Et pour reprendre les définitions de Margaret Mead, il est possible de dire que tous les enseignants, fussent-ils les plus jeunes, et en début de carrière, sont tous des « immigrants », et pas seulement ceux nés avant 1940.

Ceci explique encore le faible nombre de pédagogues qui ressentent le besoin de se recycler, ce que d'ailleurs la plupart considèrent comme l'approfondissement ou la mise à jour de leurs connaissances dans leur spécialité d'enseignant, plutôt que comme une occasion d'acquérir un savoir-faire dans un domaine différent. Les scientifiques trouvent normal de se recycler en mathématiques ou en physique, bien peu sentent la nécessité de se former aux sciences humaines, et trop de littéraires se glorifient de n'avoir jamais rien compris aux mathématiques.

Ceci est tellement vrai qu'aucun texte réglementaire ne prévoit le recyclage systématique des enseignants, sauf pour ceux du premier degré, et encore à leur demande.

C'est ainsi que l'on aboutit à la catastrophe des mathématiques modernes, où trop de maîtres se sont vus soudain dans l'obligation d'enseigner quelque chose qu'ils n'avaient jamais appris, alors que les très jeunes assimilent très bien ces concepts dont cependant le jargon mériterait d'être simplifié.

Dans la culture préfigurative, il est probable que l'informatique gèrera l'audiovisuel et que les enseignants auront pour rôle primordial d'apprendre aux jeunes les différents langages qui leur permettront de comprendre et de pouvoir manipuler les sons et les images ; on y retrouvera donc la vocation fondamentale de l'école d'apprendre à lire, écrire et compter ; à ceci s'ajoutera sans doute un rôle, une fonction d'animateur.

En paraphrasant la boutade célèbre de Clemenceau, nous dirons que l'informatique est une chose trop sérieuse pour être laissée aux informaticiens.

Et pas plus qu'un auteur ne se soucie actuellement de connaître les opérations de composition, de montage, de clichage et d'impression qui aboutissent à la sortie de son livre, pas plus l'automobiliste qui veut se rendre de Bordeaux à Marseille n'a besoin de faire la différence entre un moteur à quatre temps et un diesel, pas plus demain le commun des mortels n'aura besoin de s'initier aux subtilités de l'informatique pour l'utiliser à sa guise. Ainsi l'informatique ne doit pas être enseignée comme une discipline à part entière, sauf pour les chercheurs qui auront pour tâche d'améliorer les langages de programmation.

La miniaturisation des systèmes informatiques qui commence déjà à donner la possibilité de transporter dans le coffre d'une voiture un ordinateur puissant et robuste aidera aussi à la décentralisation du traitement de l'information.

Actuellement les gros ensembles informatiques confortent l'esprit jacobin dans notre pays en concentrant entre les mains de quelques individus privilégiés des masses considérables d'informations, aussi bien dans l'administration que dans les entreprises. La vulgarisation de l'utilisation de l'ordinateur facilitera ainsi le passage à une forme d'autogestion de tous les problèmes de la vie sociale et, par suite, nécessitera la

redéfinition de tous les rôles des « responsables », y compris celui des représentants élus de la nation.

C. Fusse

vos réactions

« qui veut voyager loin... »

La publication de l'article intitulé « Qui veut voyager loin... » consacré au projet d'instructions pour le « cycle » préparatoire, dans le numéro du 7 octobre 1976 de **l'éducation**, m'amène à quelque réflexion.

Sans doute, la nécessité d'harmoniser les deux interviews de deux responsables syndicaux, Michel Gevrey et moi-même, afin de les présenter comme une interview commune, alors qu'il s'agissait de deux entretiens successifs, la nécessité de condenser et de choisir, ont-elles pu entraîner, à la lecture, quelque ambiguïté. D'où les remarques qui suivent.

Le texte qui nous a été soumis, prévu sans doute à l'origine pour un cycle de trois ans (grande section, puis deux années d'école élémentaire) nous paraît en effet trop ambitieux pour un cycle de deux ans. Mais ce qui nous a semblé plus grave, dans le texte dont il s'agit, et qui n'apparaît pas dans l'article de **l'éducation**, c'est la présentation « cloisonnée » des contenus — français, puis mathématique, et enfin... éveil — qui entraîne inévitablement des critiques, elles-mêmes situées au niveau des contenus, facilite l'étude sectorielle par des « spécialistes » de telle ou telle discipline, et tout se passe alors comme si le « cloisonnement » initial réunissait, dès le départ, les conditions de son propre renforcement. Le commentaire de l'article de **l'éducation** n'échappe pas lui-même à cette conséquence.

Plus qu'en termes de contenus, c'est en termes de relations qu'il conviendrait de s'exprimer, c'est-à-dire et avant tout, en termes de méthode. L'« éveil » n'est pas un secteur « à part », une sorte de discipline — mais au contraire une démarche intellectuelle et pédagogique interdisciplinaire, consistant à mettre l'élève en contact avec le milieu, afin qu'il y trouve des informations, mais aussi et surtout afin qu'il y vive des expé-

riences qui puissent être à l'origine des apprentissages instrumentaux.

On peut regretter à cet égard la non-parution des textes sur les « activités d'éveil » qui avaient été prévus, annoncés, rédigés dès 1973... C'est à peine si quelques « privilégiés » ont pu lire à l'époque, un résumé du projet, dont les résonances ne se retrouvent guère dans ce qui nous est proposé aujourd'hui : à peine une allusion prudente dans les quelques feuillets qui complètent le document initial, où l'on trouve, au détour d'une page, la relation entre l'« éveil » et l'« instrumental ».

En définitive, et à cause de tout cela, le texte qui nous est soumis donne l'impression qu'il est un programme plutôt que des instructions, et le danger serait grand de voir dans sa mise en œuvre ultérieure l'objectif de la pédagogie n'être plus le moins du monde la pédagogie par objectifs.

Car un autre problème se pose : celui de la formation des maîtres. Et si l'article de Jean-Pierre Vélis ne fait que mentionner cet aspect important de notre entretien, je me dois d'y insister aujourd'hui.

La démarche pédagogique qui amènera l'enfant, à partir de l'éveil aux réalités du milieu, à exprimer ce milieu, à accéder de ce fait à des instruments, expression orale, écrite, mathématique, dont l'apprentissage programmé doit intervenir en fonction de rythmes différents d'acquisition, constitue une démarche difficile ; il y faut penser, non plus en termes de pédagogie dispensatrice — à tous la même chose en même temps — mais en termes de travaux de groupes différenciés et de réseaux de fonctionnement...

Dans cette perspective, le projet actuel dont l'intention est de promouvoir une pédagogie par objectifs nécessiterait d'autres développements, et sa mise en œuvre des moyens accrus dans le domaine de la formation des maîtres et des formateurs. L'objectif vaudrait l'effort.

A-t-on réellement l'intention d'y consentir ? Rien, hélas, ne nous permet de le penser.

Au fond, ce projet d'instructions qui nous est présenté aujourd'hui souffre, sans doute, de ce qu'il a « en trop », mais aussi et surtout de ce qui lui manque, dedans et autour.

Michel Moisan
secrétaire général du SNIDEN

L'homme créateur

Le cabaret moribond
a laissé la place
au café-théâtre.
Plus qu'un lieu,
celui-ci est devenu
un genre.

Tout comédien,
toute comédienne
qui se voue à la
performance solitaire
se voit appliquer
son étiquette.

Si les équipes
de Romain Bouteille
y sont restées célèbres,
une tournée
des cafés-théâtres
montre que, seules

PAR LE MIRACLE d'une étrange
femme en noir, le Théâtre de la
Ville devient chaque soir, une
heure durant, le Théâtre de la Vie.
Zouc, plutôt qu'un nom, ce pour-
rait être un mot magique. Un mot
magique qu'il suffit de prononcer
pour voir aussitôt se recréer tout
un monde dont le merveilleux res-
sort de la banalité quotidienne
comme les franges lumineuses
d'une photo en clair-obscur. Zouc,
un mot magique qui nous permet
comme Ali-Baba d'ouvrir la gale-
rie aux mille portraits de la vie
vraie. Zouc, un mot magique qui
met le faisceau de sa lanterne sur
ce qui chez vous, chez moi, chez
elle, chez lui, paraît le plus anodin
et se révèle le plus secret.

Zouc... tiens, elle est là... assise
sur sa chaise, un peu perdue au
fond de la scène, le visage serein,

quotidien qu'elle déroule sous nos
yeux l'étonnant kaléidoscope de
l'existence. Celle toute simple que
nous vivons les yeux fermés par
l'habitude et dont elle nous ren-
voie, comme des gifles, les reflets
de notre complexité interne : les
banalités. C'est une femme à sa
fenêtre intérieure.

« *Ce qui m'intéresse ce sont les
choses telles qu'elles sont. C'est
un dialogue infini avec l'existence,
un dialogue secret avec le vécu de
chacun.* » C'est vrai, les person-
nages imaginaires qui donnent la
réplique à ceux qu'elle nous res-
titue sont étonnamment présents.
Ils sont ses silences, mais ils sont
là, et chacun de nous, au-delà du
rire jamais gratuit, jamais mé-
chant, qu'elle nous arrache, les
fait parler au plus secret de lui-
même. Au-delà du reflet complai-

de drôles de femmes dans de

ou en groupe, les femmes
sont en tête d'affiche
dans bon nombre
de ces établissements.

Sans être vraiment
un phénomène,
c'est une réalité.

Et il se trouve
qu'aujourd'hui
deux de celles
qui ont été naguère
les pionnières du genre,
Zouc et Sylvie Joly,
chacune de leur côté,
franchissent les rampes
des grandes scènes,
l'une pour nous montrer
les mille et un visages
de la vie quotidienne,
l'autre pour en donner
d'étonnants archétypes.

presque beau. Elle attend, calme,
tranquille, angélique. Elle s'appro-
che : regard à gauche, regard à
droite, l'œil clair chargé d'une
grande naïveté, avec un éclair de
malice et d'humour, un léger fré-
missement à la commissure des
lèvres pour preuve d'une sensibi-
lité à fleur de cœur, rassurante.
Puis soudain le sourcil se fronce
et la voix, volontairement criarde,
jaillit : « *Qu'est-ce que vous vou-
lez?... Hein? Qu'est-ce que vous
voulez?* » Alors voilà que l'espace
se remplit et que le singulier
devient pluriel. D'une présence
extraordinaire surgissent une mul-
titude de personnages qui, sans
transition, défilent, se croisent,
dialoguent, s'activent, ordonnent,
dictent, téléphonent, pleurent, ai-
ment, geignent, prient, écoutent,
rient, parlent, vivent quoi ! Zouc
ne se raconte pas. Un visage d'une
mobilité fantastique, des démar-
ches et des attitudes plus criantes
que nature, c'est avec les riens du

sant que l'on cherche, elle nous
ramène à notre réalité avec son
cortège de contraintes, d'images et
de phrases toutes faites. Zouc,
c'est un miroir sans tain. Le gag
est là, embusqué derrière chaque
mot, derrière chaque visage. C'en
est si simple qu'on se demande où
elle va chercher tout ça !

Du métier ? Certes, voilà bien
une demi-douzaine d'années qu'elle
sévit sur les scènes des cafés-théâ-
tres et les autres, mais c'est peut-
être bien parce qu'elle est demeu-
rée comme au premier jour,
arrivant de son Jura suisse natal :
nature, authentique, vraie. « *Je ne
me suis jamais posé le problème
de savoir ce qui se fait ou ne se
fait pas au niveau des conventions
théâtrales. Je ne connaissais rien.
Je suis arrivée de mon village avec
un cœur énorme, rempli de person-
nages vrais dont l'image est tou-
jours attisée par la solitude qui
est celle de la campagne. Le théâ-
tre, c'est un métier, mais pour moi*

Zouc, à 18 h 30 au Théâtre de la Ville
jusqu'au 20 novembre



Sylvie Joly, à Bobino, en premier partie du spectacle Brassens,
du 16 novembre au 16 décembre



drôles de théâtres

ce n'était qu'un moyen de m'approcher des autres, d'être aimée. »

Sur la scène ou dans la vie, c'est du pareil au même, impossible de douter de cette authenticité. Elle rit : « Mes amis ne savent plus très bien quand je joue ou ne joue pas. Je ne suis pas une actrice. » Si elle se produit dans le dépouillement le plus total, sans fard, sans maquillage, en chaussures plates et robe noire, c'est parce qu'elle veut, à travers ces gens près de la vie quotidienne qu'elle dépeint, se rapprocher de la vérité. « Finalement, ma non-connaissance de ce métier a été un facteur très important, c'est ce que j'appelle la chance. » Mais elle regrette, sans toutefois y porter grande attention, que l'on se soit trop souvent arrêté à son aspect physique que certains disent ingrat — et pourtant quelle sensibilité, quelle émotion dans les traits! — plutôt qu'à l'essentiel qu'elle véhicule. « Les journalistes ont sans cesse évoqué

ma taille, mon poids, le fait que j'ose m'enlaidir, bref, ils ont fait de moi un monstre. Mais ce sont eux qui ont des problèmes par rapport à la normalité. »

Elle a parfaitement conscience d'avoir à portée de main le réservoir inépuisable du quotidien. « La particularité de mon travail, c'est que je ne montre pas mes phantasmes. Je joue un jeu multiple pour essayer de comprendre ce qui m'arrive et pour que les gens comprennent à travers moi. Ce ne sont pas des sketches, ni un monde fermé. Je me montre telle que je suis, je n'impose rien, je propose des thèmes et chacun les vit selon sa personnalité. Mais vous savez, le banal, c'est quand même la majeure partie de la vie! » Peut-être, mais faire du banal une telle dentelle, avec autant de finesse dans le point et de justesse dans le ton, voilà qui n'est guère banal. Par le spectacle du Théâtre de la Ville elle s'adresse à un nouveau

public, ce grand public qui n'a d'elle, pour l'instant, que des images parcellaires distillées par le petit écran. Si Zouc est un personnage divisible à l'infini, son spectacle ne l'est pas, c'est un tout, jusqu'à la dernière grimace simiesque qu'elle nous jette en point final.

Le grand public, il va la découvrir. Après la « Ville » dont un disque 33 tours sorti ces jours va rapporter le spectacle, une grande tournée l'embarquera pour le Canada et les Etats-Unis, mais aussi pour la Belgique, la Suisse et la France. A la fin du mois, un film de William Klein, *Le couple témoin*, nous révélera une Zouc sophistiquée en psycho-sociologue et aux antipodes du personnage habituel. Et déjà un autre film est inscrit sur ses tablettes pour le printemps prochain. « Ah, au fait, c'est dommage, au Théâtre de la Ville vous ne verrez pas tout mon spectacle qui dure habituellement

deux heures un quart. J'aurais pourtant aimé que vous voyiez mon personnage de grand-mère. Elle dit des choses extraordinaires qui m'étonnent à chaque fois. Pourvu, pourvu que j'y lui ressemble plus tard ! »

DE L'AUTRE COTE de la Seine, dans le quartier Montparnasse, une autre femme déménage ses personnages depuis le Café d'Edgar pour aller les planter sur la scène de Bobino, durant un mois, dans le

spectacle de Georges Brassens : Sylvie Joly. Encore une femme multiple qui nous renvoie avec humour les archétypes qui nous cernent, nous assaillent et nous rendent la vie folle ou impossible selon les humeurs. L'idiote, la petite fille « bien élevée », la snob, la déléguée de parents d'élèves, l'évaporée, la dragueuse, la femme du monde et son retour à la terre, etc, émaillées de notes autobiographiques très parodiques, et pimentées selon le registre d'accent belge, anglais ou allemand,

font un tourbillon dans lequel on se laisse volontiers entraîner. D'autant plus qu'ici, la charge, bien que toute en nuances, ne nous implique pas. Cette folle, cette dingue, cette tordue, ne peut jamais être un moi, c'est toujours l'autre. « *Je cherche à traduire, à transmettre. J'ai horreur du rire s'il ne s'accompagne pas d'autre chose. Je me refuse à être un simple clown de service !* », dit Sylvie Joly qui voit se réaliser aujourd'hui un vieux rêve de jeunesse, « faire du théâtre ».

Parce que ses parents le lui interdisaient, quatre années dans le cabinet d'un grand avocat, puis l'aventure de la première boutique à Paris où les « élégantes » pouvaient venir revendre ou échanger leurs robes de haute couture, lui ont donné l'occasion d'enrichir la galerie de personnages que la vie offre à tout un chacun. « *Aventures passionnantes bien sûr mais ma vraie passion restait ailleurs. Ce que je fais aujourd'hui je le voulais depuis longtemps, mais il me manquait le don d'écrire.* » Un fourmillement d'idées en quête d'auteur, une petite sœur, Fanny, qui un jour prend la plume pour concrétiser tout ça ; un garçon, Henri Mitton (auteur de *Ne riez jamais d'une femme qui tombe* que joua Sylvie Joly à la Gaîté-Montparnasse), qui met la main à la pâte ; enfin l'avènement et la folle équipée du café-théâtre, voilà les éléments conjugués qui ont donné Sylvie Joly.

Comme Zouc, la voici livrée au grand public : Bobino, la télévision, le disque (sortie prochaine chez Barclay). Est-ce un signe de notre temps, ce besoin de retrouver notre propre image avec ses accents aigus, graves ou circonflexes que lui mettent pour chapeaux ces nouvelles marathoniennes de l'humour ? C'est en tout cas la bouffée d'air pur qui nous empêche de nous prendre au sérieux et nous ramène à notre juste dimension. Avec la griffe du talent, c'est un bien grand plaisir.

Maurice Guillot

des Jeannes en liberté



« Aux Blancs-Manteaux », 15, rue des Blancs-Manteaux, Paris-4^e — 22 heures — jusqu'en janvier

Elles sont quatre comédiennes à s'être mises autour d'un magnétophone pour dévider l'écheveau de leurs problèmes de femmes. Attention ! Dans la bonne humeur pour ne pas dire dans le délire. Il en est sorti un spectacle échelé qu'elles ont intitulé *Je te le dis Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit !* Elles sont trois à jouer sur un rythme époustouflant cette dénonciation de tous les travers masculins — la quatrième écrit. Tout y passe, du quotidien au superflu de la vie du couple, inventorié d'une façon follement drôle par l'œil sagace de la femme. « *C'est une prise de parole, affirment-elles, le café-théâtre n'est pour nous qu'un balbutiement, nous comptons aller beaucoup plus loin.* »

Elles jouent tous les soirs « Aux Blancs-Manteaux » depuis huit mois et leur succès ne se dément pas. Elles aspirent elles aussi à sortir du café-théâtre. Elles l'ont déjà fait pour quelques escapades en banlieue et à chaque fois leur passage a suscité débats et réactions de la part des femmes mais aussi au sein des couples, comme si le fait de proclamer des évidences, même dans les éclats de rire, mettait le feu aux poudres. Les femmes applaudissent. Et les hommes, direz-vous ? Quelques-uns grincent peut-être un peu des dents, mais ça ne se remarque pas sous le rire des autres.

Il faut dire aussi qu'elles assument leur auto-critique avec autant de verve, car pour tout dire, elles aiment bien les hommes et ne sont pas aussi féroces qu'on le croirait. Ah, au fait, elles s'appellent « Les Jeannes » !

LIVRES

un romancier belge

Gabriel Deblander, qui se révèle d'emblée avec *L'oiseau sous la chemise* (Laffont, 368 p., 45 F) comme un des romanciers belges contemporains les plus chargés de talent, est loin d'être un inconnu pour nous. Outre plusieurs recueils de poèmes, il a publié en 1970, chez le même éditeur, un recueil de nouvelles, *Le retour des chasseurs*, textes aussi remarquables par l'originalité déconcertante de leur thème que par leur inspiration poético-fantastique et que par la qualité de l'écriture. Nous en rendîmes compte ici, voilà cinq ans.



Aujourd'hui, Gabriel Deblander effectue sa rentrée sur un autre registre, mais avec la même pointe fine et sensible de style. *L'oiseau sous la chemise* c'est, en gros, la chronique d'années rieuses et d'années sombres dans un groupe de hameaux du pays wallon, entre Charleroi et Nivelles. Que firent, au fond de ces terroirs, femmes, hommes et enfants, dans la ronde des saisons, de 1930 à 1945 ? Ils vécurent de travaux de glèbe, de désirs et d'amours, de peurs aussi, de coups et de larmes. Toutes ces menues gravitations humaines ont été reconstituées ici pour former une constellation.

Avec talent et passion Gabriel

Deblander fait renaître dans son roman une région trop restreinte pour avoir été visible à travers les microscopes de l'Histoire, mais dont les habitants portent et se transmettent, avec précaution, le goût de la terre et du ciel ; l'odeur de la bière fraîche et du blé ; au-delà du vacarme passager des soldatesques, les bruits éternels des vents et le craquement des sèves, qui palpitent comme l'espoir, comme, sous la chemise, ce cœur ou cet oiseau, à peine captifs, déjà affolés.

pour la jeunesse

Créé l'an dernier, à l'instigation de la Librairie Hachette, le prix des Deux Chances, donne aux auteurs d'ouvrages pour jeunes l'occasion d'être publiés soit dans la collection « Poche-Rouge », soit dans la collection « Ariane ».

Remis cette année dans le cours du mois d'octobre par Paul Guth assisté de Cécile Aubry, il a couronné deux ouvrages particulièrement intéressants et tout à fait propres à figurer dans les bibliothèques scolaires. Le premier, intitulé *Le sphinx enseveli*, est dû à la romancière Huguette Le Beau, déjà connue pour des œuvres s'adressant soit à des adultes, soit, plus particulièrement, à des jeunes filles et des jeunes femmes, et qui obtint, avec *La septième clé*, le prix du Roman populaire. *Le sphinx enseveli* est un roman de contrastes : entre l'âge adulte et la jeunesse ; entre notre pays et l'Égypte ; entre la terre ancienne des Sphinx et la nation moderne qu'elle est devenue. C'est aussi un roman d'amour dans lequel la peinture psychologique des personnages est assez fascinante.

Le second, signé par Marie Féraud, s'intitule *La gitane de l'étang rouge*. Ici aussi, l'amour est présent. Mais si l'éclosion des passions juvéniles se trouve dans l'une et l'autre des œuvres couronnées, c'est leur seul dénominateur commun. Dans l'œuvre de Marie Féraud, l'action se situe au sein d'un petit village du Berry et l'opposition qui va faire naître et croître l'action c'est celle qui soulève les paysans contre Jeanne, que l'on appelle en murmurant « la gitane »

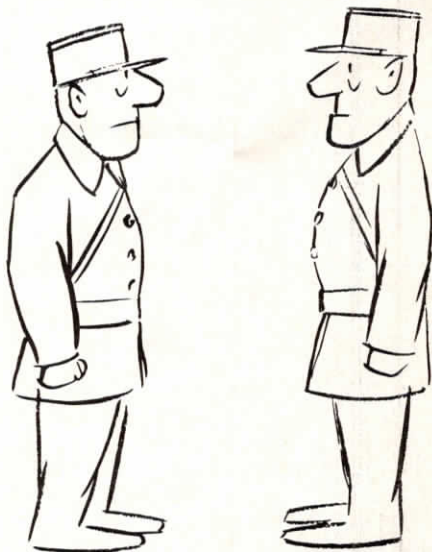
et que l'on dit avoir pouvoir de « jeter des sorts ». Avec un talent d'évocation fort remarquable, l'auteur recrée le climat si particulier de cette terre poétique mais inquiétante qu'est, encore aujourd'hui, face au levant du XXI^e siècle, le pays aux mille étangs où courent, dit-on, envoûteuses et sorcières.

Deux livres à acquérir pour les jeunes ; deux auteurs dont le nom sera retenu.

du côté des dessinateurs

Il y a un peu plus de dix ans, alors en pleine célébrité, son humour noir voilant toujours son inguérissable désespérance, Chaval acceptait de rencontrer le journaliste Pierre Ajame et s'entretenait avec lui, à bâtons rompus mais longuement, d'un peu tout : l'art, la politique, lui, les autres, l'amour, la mort...

Lorsque Chaval mit terme à sa vie, Ajame attendit avec pudeur des années avant de se décider à publier



Gendarme indécis devant un voleur habillé en gendarme

le texte de ces *Entretiens avec Chaval* (éditions du Chêne, 120 p., 48 F), témoignage unique qui se terminait sur la fameuse question de Proust : « Quel est votre idéal de bonheur sur terre ? » à quoi Chaval répliqua « Avoir la paix ! » Le 22 janvier 1968,

on sut ce qu'il entendait exactement par là.

Il faut lire et regarder cet album qui nous restitue l'image d'un homme marqué par la misanthropie, la solitude du créateur et le souverain détachement : « *Vous comprenez, cher ami, disait-il à Ajame, moi n'amuse plus moi...* »

En dépit des ans qui passent et du tragique qui demeure, le crayon de Chaval continue à amuser les autres...

Celant licence et humour au sein d'un étui cartonné et sous un mot latin, Topor publie son plus petit livre (*Phallunculi*, éditions du Chêne, 72 p., 70 F) dont le titre rappelle à la fois la chétive taille et le sexe de l'*homunculus* des alchimistes.

Il nous rappelle que femme se capture, qu'elle est imagination, torche, brasier, le tout en trente-deux vignettes aussi délicieuses les unes que les autres.

P.F.

DISQUES

quatre grands classiques

Avant que ne déferlent sur nous les « souscriptions » traditionnelles des fins d'année, nous pouvons satisfaire notre soif de grands classiques avec quelques récents enregistrements.

D'abord, *les six quintettes de Mozart*, par l'Amadeus Quartett (D.G. 2740 122), qui comptent parmi les créations les plus parfaites dans le domaine de la musique de chambre. Les Amadeus en donnent une interprétation d'une particulière intensité.

Ces six œuvres jalonnent la vie du musicien. Le premier quintette, où l'on a pu reconnaître un « exercice de style », date de 1773 ; Mozart a dix-sept ans. Le dernier a été composé en 1791 ; c'est une œuvre ésotérique, d'une distanciation presque abstraite ; Mozart va mourir cette même année. Quatre ans avant, un des sommets de la musique : ce Quintette en sol mineur dont on a dit qu'il était « la prière d'une âme isolée, tout entourée d'abîmes ». Des œuvres de carac-

tère très divers, dont quatre absolument admirables.

Le quatuor Amadeus, qui s'est adjoint l'altiste Cecil Aronowitz, a choisi de se placer sous le signe de Mozart. La beauté de leur interprétation répond à ce choix.

De Mozart, il est facile de passer à Schubert. *L'intégrale de ses quatuors* vient d'être réalisée par les Melos Quartett (D.G. 2740.123), l'un des plus remarquables d'aujourd'hui, à coup sûr le premier d'Allemagne.

Un admirable programme : seize quatuors. Là aussi, tout le parcours, plus bref encore que celui de Mozart : Schubert a quinze ans quand il compose le premier, il en a vingt-neuf pour le dernier ; il mourra deux ans après.

Il faut suivre l'extraordinaire jaillement (certaines de ces œuvres sont nées en quelques heures) et l'ascension continue. Les douze premiers numéros ont été composés pour la famille Schubert, qui les interprétait ; admirablement accueillis par le moule classique, on y sent l'influence de Haydn et de Mozart, comme dans l'adorable n° 8 en si bémol majeur, d'un lyrisme bouleversant et d'une grâce émerveillée. Puis c'est 1820, la rupture avec cet ordre et cette paix ; le douzième quatuor, en ut mineur, laisse apparaître l'inquiétude, l'angoisse même, avant l'épanouissement des trois derniers, les grands chefs-d'œuvre de la fin, dont le célèbre quatorzième dit de « La jeune fille et la mort ».

Merveilleux paradis de Schubert, conquis pour nous par le jeu toujours étonnamment jeune, généreux, passionné et puissant du quatuor Melos. Un très grand album.

Un troisième ensemble à retenir est l'enregistrement des *trois sonates pour violon et piano de Brahms* accompagnées de ses *deux sonates pour violon et alto*, interprétées par Daniel Barenboïm (piano) et Pinchas Yucherman (D.G. 2740.125). C'est un autre monde, bien sûr, mais il faut découvrir avec joie « cette intimité mélancolique qui semble sourire » (Geiringer) de la première sonate et cette secrète grâce que va partager Fauré ; je pense particulièrement à la première sonate pour alto et à son andante...

Deux interprètes qui, en réaction contre l'excessive objectivité des

années passées, semblent avoir découvert l'accord profond dans ce « courage des sentiments » qui, allié à la plus totale maîtrise intellectuelle et technique, fait d'eux de grands romantiques modernes.

Ajoutons pour finir deux enregistrements de Rossini : *Le siège de Corinthe*, opéra sérieux dont l'immense succès autrefois (1826, dix ans après *Le barbier*) s'était bien perdu depuis, retrouve vie grâce au disque et à l'excellente direction de Thomas Schippers, avec Beverly Sills, Justino Diaz et Shirley Verret (EMI C. 167 02571/3), et le merveilleux *Barbier de Séville* : Figaro est Sherril Milne, Rosine, de nouveau Beverly Sills, et Almaviva, Nicolai Gedda ; la direction, brillante, est de James Levine à la tête du London Symphony (EMI C. 167 02653/5).

G. R.

EXPOSITION

l'art du portrait aujourd'hui

L'art du portrait est-il un art contemporain ? On dirait que le visage humain fait peur aux peintres d'aujourd'hui : rares sont ceux qui s'attachent à saisir ce secret qui rend la personne unique et singulière. Il y a certainement une raison philosophique à cette désaffection : l'homme n'est plus, semble-t-il, « la mesure de toute chose ». Il n'en est que plus intéressant de suivre l'évolution du portrait, telle qu'elle se poursuit, à contre-courant, chez quelques artistes passionnés.

Hélène Madaléna expose, du 4 au 28 novembre, à la galerie Vercamer, 3 bis rue des Beaux-Arts à Paris, ses *Personnages* : encres fluides, en demi-teintes, qui suggèrent un visage caressé par le trait, comme vu dans le reflet d'une eau bleue, ou extrême précision de ces portraits monochromes, qui semblent se moquer de l'art photographique et cligner de l'œil à l'hyper-réalisme, les techniques diverses d'Hélène Madaléna servent une authentique fascination de l'humain. Chaque « personnage » naît ici d'une ferveur. Les toiles les plus

Daniel Auteuil dans
« Tu es un chic type, Charlie Brown »
Gaité-Montparnasse, jusqu'à fin décembre



récentes rassemblent les figures inattendues de poupées anciennes dont la pâleur et l'immobilité semblent, d'un très lointain monde, interroger fixement le regardant. C'est comme le souvenir d'une autre vie (la vie de l'enfance, peut-être) qui surgit dans ces compositions où le jeu décoratif n'éclipse jamais la poésie.

La sensibilité d'Hélène Madaléna invente des formes nouvelles, avec une maîtrise durement gagnée qui a tout le charme du naturel et de la spontanéité.

J. D.

THEATRE

« Tu es un chic type Charlie Brown »

Le théâtre ne donne pas souvent des plaisirs simples et purs. Il est donc essentiel de ne pas manquer *Tu es un chic type Charlie Brown*. Tout le monde connaît (ou devrait connaître) la bande dessinée de Charles M. Schulz, *Peanuts*. Une comédie musicale (parole et musique de Clark Gesner, adaptation française de Jacques Lanzmann) en a été tirée, et la réussite est totale.

Que l'on ne s'attende pas cependant à une pièce de théâtre en bonne et due forme, avec début, milieu et fin et intrigue structurée. C'est une succession de petites scènes, parfois aussi brèves et fulgurantes que peuvent l'être les quatre dessins de chaque « planche » de ces *Peanuts*, parfois plus développées, et entrecoupées d'intermèdes musicaux très alertes. L'essentiel est que, par la grâce d'une interprétation jeune, enjouée et bourrée de talents, Charlie Brown (Georges Caudron), Snoopy (Daniel Auteuil), Schroeder (Nikolai Arutène), Linus (Hubert Drac), Lucy (Nicole Dubois) et Patty (Vannick Le Poulain) — excellentement mis en scène par Michel Fagadau — prennent devant nous triple dimension et visages de chair. Ils chantent, dansent et parlent les « bulles », avec une fidélité à leurs petits modèles de crayon et de papier et avec un humour sans défaillance (teinté de temps en temps de la tristesse et

de l'émotion indispensables) qui devraient enchanter tous les publics. Les fanatiques des *Peanuts* ne seront pas déçus par cette très habile transposition. Et les autres seront invités à découvrir un monde charmant et cocasse, quitte à regretter de ne pas l'avoir fait plus tôt.

P.-B. M.

TELEVISION

à ne pas manquer

Samedi 13 novembre

20 h 30, FR 3 — *L'école des femmes*, avec Isabelle Adjani et Bernard Blier, dans une mise en scène de Raymond Rouleau; l'une des plus célèbres comédies de Molière avec deux interprètes hors du commun.

Dimanche 14 novembre

17 h 50, FR 3 — « Méditerranée » : reprise de l'émission du 12 novembre, *Famille*. Du lent et perpétuel brassage d'ethnies et de croyances qui a vu naître les civilisations antiques, se répandre le christianisme et l'islam, se dégage-t-il un « visage » culturel et social particulièrement méditerranéen, dont les traits seraient discernables ?

22 h 30, FR 3 — Dans le cadre du « Cinéma de minuit », *La belle de Saïgon*, de Victor Fleming, avec Clark Gable et Jean Harlow; le classique des classiques hollywoodiens, à voir comme un morceau d'anthologie.

Mardi 16 novembre

20 h 30, Antenne 2 — *Mr. Smith au Sénat*, de Frank Capra, avec James Stewart; un film comme seuls les Américains savent en faire sur la démocratie parlementaire, débat des « Dossiers de l'écran ».

21 h 30, TF1 — *A la poursuite des étoiles : le Soleil* : une émission passionnante consacrée à celui qui n'est, dans le fond, qu'une étoile parmi tant d'autres; à faire voir aux dix-quinze ans... et aux autres.

Mercredi 17 novembre

20 h 30, TF1 — *Tous les jours de la vie*, une dramatique de Françoise Verny et Maurice Frydland, avec Henri Virlojeux et Véronique Silver : les problèmes d'une infirmière d'un service hautement spécialisé atteinte à son tour d'un cancer; une analyse psychologique très fine et une interprétation remarquable.

20 h 30, FR 3 — *Au bout du compte*, dramatique de Gérard Chouhan, avec Maurice Garrel et Francine Racette : l'histoire d'un cadre qui se retrouve au chômage (voir notre n° 292).

Jeudi 18 novembre

20 h 30, Antenne 2 — *On achève bien les chevaux*, de Sydney Pollack, avec Jane Fonda et Michaël Sarrazin : d'après l'excellent roman de Horace Mc Coy, un film sans concessions sur l'Amérique de la crise, la grande bien sûr, celle de 29, où les chômeurs essayaient de gagner quelques sous en s'engageant dans la ronde infernale des marathons de danse; à voir absolument.

Vendredi 19 novembre

22 h 47, Antenne 2 — Au « Ciné-Club », l'une des œuvres-clés de Michel Soutter, un des chefs de file du jeune cinéma suisse *L'escapade*, avec Marie Dubois; sur un schéma vaudevillesque, un film sobre, sans éclats dramatiques, où les problèmes fondamentaux de l'amour à deux sont esquissés dans toute leur diversité.

C. M.

comment se portent les lycéens



Les lycéens se nourrissent mal, ils dorment peu, ils fument beaucoup, boivent passablement, pratiquent peu, ou mal, le sport, subissent la télé, ont de médiocres (?) activités culturelles, etc.

Bref, les lycéens se portent plutôt mal.

C'est ce qui ressort du travail d'un jeune pédiatre, Jacques Goudard, assisté pour la partie statistique de Yvette Grelet, sous la houlette bienveillante du professeur Lestradet, chef de service de pédiatrie à l'hôpital Hérold. De ce rapport inquiétant, nous donnons ici quelques extraits significatifs.

le sommeil

Le manque de sommeil est un des faits les plus frappants. Ou bien les normes admises sont surestimées par rapport aux besoins physiologiques réels en sommeil, ou bien on est obligé d'admettre que le grand lycéen est soumis (ou se soumet) à un manque de sommeil chronique. Le lien très net entre « fatigue » et « sommeil » plaiderait plutôt en faveur de cette seconde hypothèse.

Le lycéen accumule ainsi une dette de sommeil qu'il n'arrive pas à solder, les week-ends venant plutôt aggraver cette situation.

Il reste à s'interroger sur les causes d'un tel phénomène.

Le lever précoce, lié à la longueur des trajets, représente pour certains lycéens une cause de manque de sommeil.

En revanche, le travail scolaire à la maison ne semble guère influencer le temps de sommeil. Au contraire même, le manque de sommeil s'avère le plus souvent lié au temps court de travail scolaire à la maison ! Une exception cependant : la situation complexe « long trajet — long travail scolaire — manque de sommeil » ; elle se rencontre préférentiellement chez les filles.

De même, l'assiduité à la TV n'est absolument pas liée aux temps de sommeil courts. Au contraire, tous les diagrammes opposent diamétralement ces deux descripteurs, ce qui est un fait tout à fait intéressant à noter.

Les activités sportives, elles, semblent être liées au temps de sommeil. On peut remarquer en effet que les lycéens pratiquant régulièrement une activité sportive se démarquent systématiquement des temps de sommeil courts.

Mais ce qui apparaît comme l'une des situations les plus liées au manque de sommeil, c'est, globalement, un type particulier d'hygiène de vie. Il suffit de parcourir à peu près tous les diagrammes des analyses fac-

torielles pour constater que les temps de sommeil courts contractent presque systématiquement des liens avec « suppression de repas », « tabagisme », « prise d'alcool entre les repas », « somnifères ».

D'autres descripteurs sont liés au manque de sommeil, tels « budget personnel insuffisant », « adhésion politique ».

Tous ces descripteurs se situent très souvent dans un même quadrant et ne s'opposent jamais diamétralement sur un même plan. On peut se demander logiquement si l'ensemble de ces descripteurs et l'insistance de leurs proximités ne renverraient pas à un phénomène général et finalement aux mêmes causes. Le sommeil écourté ne représenterait, dès lors, que l'un des aspects d'une hygiène de vie mal équilibrée, à resituer dans un contexte plus global.

l'alimentation

Les repas

Rappelons d'abord quelques chiffres :

- le petit déjeuner est inconsistant pour 40 à 45 % des lycéens ; il est quelquefois carrément supprimé ;
- un lycéen sur quatre supprime un ou plusieurs déjeuners de midi par semaine ;
- ce sont surtout les filles qui sautent leurs repas ;
- rappelons que l'analyse factorielle comparative nous apprend que de telles habitudes alimentaires sont systématiquement liées à toute une série de comportements parmi lesquels les temps de sommeil courts.

Les boissons entre les repas

- 40 à 45 % des lycéens n'utilisent jamais l'eau pure comme boisson entre les repas ;
- 50 à 60 % utilisent notamment des boissons sucrées et aromatisées (gazeuses ou non) ;
- un lycéen sur trois consomme du café (ou thé) entre les repas ; l'absorption de café entre les repas

Le questionnaire utilisé était présenté sous forme d'une reliure de 15 feuilles comprenant deux parties.

La première partie contenait 52 questions pour préciser la localisation, le sexe et l'âge, le statut légal des parents, leur niveau d'instruction, la description objective du logement ainsi que la description subjective ; elle se terminait par une enquête d'opinion sur les responsables des constructions de la région où résidait l'adolescent.

La deuxième partie comptait 61 questions pour étudier le rythme de vie, l'activité scolaire à la maison, le sport, la marche à pied, les loisirs, le comportement politique, la télévision, les souhaits de l'adolescent vis-à-vis de son budget-temps, l'argent de poche, l'alimentation, le tabagisme éventuel, la sédentarité par rapport au quartier d'habitation, le week-end, les petites vacances, la santé (la sexualité et la drogue ont volontairement été laissées de côté, tant il est évident qu'elles sont incompatibles avec une enquête statistique).

L'adolescent avait toujours la possibilité de déclarer qu'aucune des réponses proposées ne le satisfaisait. Les lycéens auxquels ce questionnaire a été soumis ont disposé d'une heure pour y répondre.

Proposé à 1 208 adolescents, garçons et filles, ce questionnaire a fourni en définitive 1 196 dossiers à étudier. Les 1 196 adolescents correspondant appartenaient à cinq populations différentes :

- 427 élèves de première et 377 élèves de seconde provenant d'un lycée technico-commercial du 13^e arrondissement de Paris, d'un lycée de « prestige » : Condorcet, d'un lycée de banlieue : Saint-Ouen, de deux lycées de grande banlieue : Chelles et Massy-Palaiseau ;
- 142 élèves de terminale de sections techniques et commerciales ;
- 89 adolescents diabétiques (spécialité du professeur Lestradet) ;
- 100 adolescents (de même tranche d'âge que les élèves de 2^{de} et 1^{re}) recrutés dans un centre d'orientation professionnelle de l'Education nationale de Nanterre ;
- 65 lycéens de 6^e et 3^e pour tester la compréhension réelle du questionnaire.

Chaque questionnaire a été transcrit sur cartes perforées et l'ensemble des informations enregistré sur bande magnétique. Un ordinateur a alors été mis à l'œuvre.

Les résultats (tableaux, graphiques, interprétations) ont été réunis et publiés dans une brochure intitulée **Lycéens du second cycle, une enquête dans l'agglomération parisienne** (20 F). On peut se la procurer en s'adressant au service du professeur Henri Lestradet, hôpital Hérold, place Rhin-et-Danube, Paris 19^e.

est liée à la variable logique « souvent fatigué » ;

- l'alcool (bière exclue) est consommé entre les repas par 8 à 10 % des lycéens ; nous avons pu faire remarquer, lors des analyses factorielles, qu'il s'agit là d'un descripteur très discriminant et préférentiellement attaché aux classes sociales aisées (c'est donc un tout autre phénomène que le « calva » bu au zinc par les jeunes ouvriers entraînés par leurs aînés). « Alcool » et « souvent fatigué » sont statistiquement liés ;

- quant au lait, sa place est assez discrète puisque moins d'un lycéen sur cinq en consomme de temps en temps comme boisson.

Le tabagisme

Quarante pour cent des lycéens interrogés fument. On constate une progression nette du nombre de cigarettes fumées au fur et à mesure que l'adolescent avance dans sa scolarité ; 7 % des lycéens de seconde fument plus de dix cigarettes ; ce pourcentage passe à 13 % pour les lycéens de première et 19 % pour les terminales. Rappelons qu'une enquête menée par le professeur Lenoir (Val-de-Grâce) révèle que 80 % des jeunes Français fument, plus de la moitié consommant entre dix et vingt cigarettes par jour.

D'autres enquêtes dans les lycées donnent des chiffres encore plus inquiétants que les nôtres. L'une d'entre elles, menée à Versailles par le docteur T. Costagliola avance les chiffres suivants : 78 % de fumeurs, dont 35 % de fumeurs habituels et 43 % de fumeurs occasionnels ; 25 % des fumeurs de ce lycée ont commencé avant douze ans !

L'analyse des résultats de notre enquête nous livre les éléments suivants :

- il y a un lien très serré entre tabagisme et « fatigue » ;
- chez les garçons (qui fument un peu plus que les filles), le tabagisme n'est pas lié aux caractéristiques socio-économiques. En revanche, chez les lycéennes, le tabagisme



semble se rencontrer préférentiellement dans les milieux culturels les plus favorisés :

- ce qui apparaît, ce sont les liens que contracte la variable « cigarettes 10 » avec d'autres descripteurs « hygiène » déjà envisagés (sommeil, diététique) et aussi avec d'autres variables telles « adhésion politique », « sort très souvent hors du quartier ».

Par ailleurs, tout en restant indépendant des descripteurs « loisirs » (culturels, sportifs), le tabagisme s'oppose à peu près systématiquement à la variable « écoute fréquente de la TV »...

Finalement, ce qui nous a frappé tout au long de ce dépouillement concernant les variables « hygiène de vie », c'est que non seulement les habitudes d'une fraction importante de lycéens étaient mal adaptées à leurs besoins (du moins ce que notre pratique de médecins considère comme tel) mais encore que les erreurs se cumulaient.

Or, en tant que praticiens, ce qui nous intéresse c'est, d'une part comprendre les causes les plus générales qui pourraient rendre compte de tels modes de vie, d'autre part chercher à déterminer les moyens préventifs et « éducatifs » qu'on pourrait leur opposer.

Personnellement nous verrions volontiers, dans l'inadéquation que nous constatons, le reflet d'une insatisfaction de cette classe d'âge — l'adolescence — face à l'environnement contraignant imposé par

l'adulte et vis-à-vis duquel l'adolescent se défend maladroitement. Cette insatisfaction est en outre aggravée par une carence informationnelle manifeste.

Prenons un exemple simple : celui du petit déjeuner. D'un point de vue purement médical, on ne peut qu'être inquiet de constater par exemple que près d'un lycéen sur deux affronte les fatigues du trajet et les efforts intellectuels nécessaires à trois ou quatre heures de cours (sans parler d'autres stress de toute nature : scolaire, bruits, conflits, tension intrapsychique, etc.) après une nuit écourtée et sans s'être suffisamment alimenté. Ces faits nous alarment d'autant plus que s'y surajoute pour certains lycéens (notamment chez les filles) la suppression pure et simple du repas de midi. On peut assurément prévoir, dans ces conditions, les difficultés qu'éprouvent ces lycéens pour « agir efficacement sur leur propre environnement ».

Or, d'un autre côté, si on analyse ce que propose le lycée pour répondre aux besoins (voir pallier les carences) de l'hygiène du lycéen, on se rend compte que l'administration, en se cantonnant dans des schémas d'organisation surannés, impose des règlements qui non seulement ne correspondent plus aux besoins des lycéens, mais encore court-circuitent toute réflexion qui amènerait l'adolescent à organiser sa vie sur un mode plus satisfaisant pour lui-même. Reprenons notre exemple du petit déjeuner. On connaît la responsa-

bilité des coutumes des Français vis-à-vis des habitudes diététiques aberrantes, tel notre petit déjeuner. Or aucune structure n'est prévue au lycée pour pallier le manque d'alimentation matinale. Des collations entre les cours ? Quelques timides essais, mais dans l'inconfort et surtout sans proposer les aliments les plus adéquats.

On pourrait faire les mêmes constatations et les mêmes remarques sur le manque de lieux de repos dans les lycées, à part l'infirmerie.

En retournant la lorgnette, on peut se demander si écraser l'individu par une collectivité aux dimensions excessives n'est pas la première erreur.

Au-delà de cinq cents élèves, les bénéfices de la collectivité sont surpassés par leurs inconvénients. Les arguments financiers et de rentabilité des locaux perdent beaucoup de leur poids pour imposer des lycées à gros effectifs si l'on envisage une autre conception urbanistique de la ville et du quartier et si les équipements collectifs sont intégrés au sein d'unités fonctionnelles, dont le groupe scolaire n'est qu'un des éléments.

L'expérience de la Villeneuve de Grenoble (du moins son quartier 1) nous pousse à penser qu'une nouvelle organisation de l'espace reste possible : le lycée intégré dans le quartier. On supprime la cantine qui ségrège les lycéens ; elle est remplacée par des restaurants de quartier, ouverts à tous et toute la journée. Les lycéens pourront donc venir s'alimenter à des heures qu'ils auront choisies, avec des amis (lycéens ou extra-lycéens) qu'ils auront choisis.

Autres expériences : celles des universités telles Vincennes ou Jussieu, où fleurissent cafétérias sauvages et souks sauvages fonctionnant de 10 heures à 21 heures, montrent à quel point la liberté de s'alimenter quand on veut (ou peut) s'avère être une nécessité. La rythmicité des trois repas principaux pris à heure fixe, fondée sur une coutume qui avait sa légitimité (repas partagé en famille notamment, statut de la

femme préparant le repas de tous, prière commune, Angélus, etc.), perd de son intérêt dans une société urbanisée où la famille a éclaté dans l'espace. Diététiquement, rien n'empêche de faire plusieurs petits repas, à partir du moment où chaque individu a des informations claires sur ses besoins.

Mais il faudrait alors que l'emploi du temps du lycéen perde de sa rigidité, qu'il puisse l'individualiser selon ses convenances, en tenant compte, bien entendu, d'une grille-programme. Même si les contraintes de fonctionnement minimisaient notablement la liberté de choix du lycéen, de tels aménagements pourraient aider considérablement le lycéen à répartir ses différentes activités et à choisir des moments et des lieux où il viendrait s'alimenter au gré de ses désirs et de ses besoins. Il pourrait, notamment, venir prendre une collation matinale... ou s'alimenter dans l'après-midi quand des activités du soir bousculent le dîner, etc.

Nous voyons dans cette rigidité, cette uniformisation des espaces, des temps, des programmes, des régimes, une nouvelle inadéquation de l'organisation du lycéen qui gêne profondément l'autonomisation souhaitable du lycéen, sans laquelle nos conseils de médecins risquent — et l'expérience le prouve — de rester lettre morte. [...]

Nous voudrions ajouter à ces quelques aspects organisationnels (qui ne sont qu'un vague schéma permettant de repérer certains obstacles actuels, voyants ou occultés), l'intérêt de lieux de repos dans le lycée (ou dans l'unité fonctionnelle à laquelle il est rattaché). Des lieux de rencontre réservés aux seuls adolescents existent, légalement, aujourd'hui. Il faudrait aussi des lieux de détente où chacun puisse venir librement se reposer avec, pourquoi pas ?, des plans aménagés pour pouvoir s'allonger. Pourquoi ne pas donner la possibilité aux lycéens qui en sentent la nécessité de pouvoir se reposer, à quelque moment que ce soit, dans un lieu chaleureux

et « protégé » (du bruit, des adultes) ?

Tous ces aspects de l'organisation de la vie au lycée, dont il faudrait envisager l'articulation avec les activités scolaires ou extra-scolaires, les loisirs, etc., posent immédiatement le problème du statut que nous assignons au lycée : sûrement pas l'**infantilisation** qui est son lot à l'heure actuelle.

le sport

Malgré le caractère obligatoire du sport, 15 à 20 % des lycéens déclarent n'avoir aucune activité sportive. Plus d'un tiers pratique le sport au moins quatre heures par semaine. Parmi les lycéens ne pratiquant aucune activité sportive, près des trois quarts invoquent le manque d'intérêt personnel.

Les analyses factorielles des correspondances fournissent un certain nombre de renseignements, mais il n'y a aucune typologie spécifique qui s'attache aux sportifs ou aux non sportifs. Tout au plus peut-on remarquer que le descripteur « pratique beaucoup de sport » est lié au descripteur « dort suffisamment » et s'oppose au descripteur « souvent fatigué ». En fait, pour être plus précis, nous avons pu mettre en évidence, lors des croisements des deux variables « sport » et « fatigue », un lien significatif entre « beaucoup de sport » et « rarement fatigué ».

A posteriori, nous pensons que le problème des activités sportives était mal posé (ou du moins incomplètement posé) dans notre questionnaire.

Ce qui semble aujourd'hui le plus important, ce n'est pas tant le budget-temps, consacré au sport, mais l'utilisation même du sport. Nous voulons dire par là que ce qui aurait été intéressant de déterminer, pour comprendre comment les activités sportives sont désinvesties ou surinvesties par l'adolescent, c'est comment cette institution — le sport —

contribue à favoriser ou à perturber son développement, son autonomie, l'image de son corps, ses relations avec son environnement, l'équilibre de son mode de vie, etc.

L'analyse personnelle que nous faisons du sport, en tant qu'institué, est extrêmement critique : le sport a dévoyé l'intérêt des activités corporelles et nous ne pouvons guère le considérer statistiquement comme un indice de référence pour apprécier l'harmonie d'un mode de vie ni les possibilités d'action d'un individu sur son environnement.

Le sport est dévoyé d'une de ses fonctions essentielles, ludique : expression du corps pour la découverte, par le jeu, dans le plaisir. Il est dévoyé au bénéfice de l'élitisme, de la compétition. Il perd ses vertus d'autonomisation.

Alors, comment interpréter nos résultats, notamment le lien entre « sport » et « fatigue » ? Il n'est pas douteux pour nous que notre société, fournissant un certain nombre de stéréotypes et d'images d'identification, induit la congruence de certains types de comportement : le plus fort, le plus beau, le je-ne-connaiss-pas-la-fatigue, le champion, le héros, le 100 mètres-en-10 secondes, etc. Le sport peut être même utilisé pour évacuer les vrais problèmes et représenter ainsi un pis-aller du type : « Si vous n'êtes pas le premier en classe, le futur brillant polytechnicien, vous pouvez encore être le premier en haut de la corde. »

Pour nous, pédiatres, ce problème est grave, car les activités corporelles, déjà grotesquement sous-représentées dans le système scolaire actuel (le summum se situant à l'école primaire), perdent l'essentiel de leurs vertus par l'utilisation du sport telle qu'elle est imposée à la jeunesse. Nous n'avons malheureusement guère de chances de voir les choses changer avant longtemps, les projets actuels visant à renforcer l'élitisme et à confier à des clubs privés l'essentiel des activités corporelles (en dehors de toute réflexion globale sur les éléments indispensables pour le développement optimum de l'enfant).

Quand on voit le triste spectacle que nous offrent certains « champions » des plus grands clubs français (et étrangers) se produisant devant nos récepteurs de TV, on frémit.

Entendons-nous bien : nous sommes tout à fait favorables aux activités sportives pour lesquelles nous revendiquons, au nom du bon sens, une place bien supérieure à celle qui leur est allouée actuellement ; mais nous pensons que leur fonctionnement et les orientations qu'on propose vont à l'encontre de ce que nous souhaiterions pour permettre aux activités du corps de favoriser l'épanouissement de l'individu.

Il n'est pas douteux pour nous que beaucoup de lycéens réagissent contre une telle politique du sport. D'ailleurs, si nous comparons par exemple l'intérêt qu'ils manifestent pour le sport tel qu'il est imposé à l'heure actuelle et l'intérêt pour la marche à pied (activité corporelle organisée individuellement), nous constatons qu'environ un adolescent sur deux ou bien s'oppose carrément au sport ou bien le subit à l'école, alors que seulement un sur dix déclare aimer « assez peu » ou « pas du tout » la marche à pied.

conclusion

Notre thèse et l'ensemble des résultats nous confortent dans cette voie, c'est que le lycéen est un être aujourd'hui infantilisé, en proie aux contradictions d'un système social qui l'insatisfait et qu'il conteste (quand cet adolescent n'en est pas trop culpabilisé). On ne peut comprendre à notre avis l'aberration de certains de ses comportements, face à la santé notamment (et nous n'avons pas abordé l'aspect le plus dramatique : la drogue), qu'à travers le statut social qui lui est imposé, en pleine contradiction avec son degré de maturation et ses aspirations qui sont bafouées. Toute politique pour aider le lycéen à recouvrer un équilibre auquel il aspire passe par une

redéfinition des besoins fondamentaux et des droits de l'adolescent, au-delà de toute pétition de principe qui ne se concrétiserait pas par une délégation de responsabilité effective.

Notre rôle de médecin, qui est d'abord préventif, ne peut pas clairement se définir dans les structures organisationnelles actuelles. Pour aider chaque adolescent à parvenir à son développement optimum et l'informer objectivement sur sa santé, il faut d'abord que lui soient restitués ses droits, arbitrairement et autoritairement confisqués par l'adulte. Si nous voulons faire œuvre utile, nous devons pouvoir dialoguer avec un adolescent non aliéné. Que les conflits intrapsychiques liés à sa maturation et à la recherche d'une identité soient source de difficultés supplémentaires ne légitime en rien les structures infantilisantes qui sont imposées à l'adolescent depuis le XVII^e siècle, aggravées par le régime napoléonien, pérennisées par le système éducatif actuel.

Aujourd'hui, l'adolescent conteste et, par sa contestation, il nous interroge. Notre attitude de médecins va pouvoir radicalement changer : l'adolescent revendique son autonomie. Notre aide prend une toute autre dimension. C'est là un fait essentiel. Nous constatons qu'on l'infantilise au nom de la protection de l'enfant (mais il faudrait savoir qui elle protège, ce qu'elle protège) et en même temps l'adolescent conteste cette infantilisation même. C'est là un fait sans précédent. Tout est possible dès lors, si... Si — et nous reprenons à notre compte la merveilleuse image du film de Maurice Clavel célèbre-ment censuré — on n'obture pas la fontaine. Car si nous avons la ferme conviction qu'on ne peut pas toujours endiguer les forces de la vie même, nous savons les risques qu'encourt toute une société quand les digues craquent.

Notre chance dans cette deuxième moitié du XX^e siècle, c'est la prise de conscience par une large partie de la jeunesse (la plus nantie, certes !) de son alinéation. Si le pouvoir, au lieu de se crispier sur la barre, pou-

vait comprendre ce message, alors nous serait-il plus simple de restituer objectivement — en tant qu'adultes — non une expérience qu'il appartient à chaque adolescent de faire, mais une information claire sur son corps, ses besoins physiologiques, l'organisation de ses structures mentales, la valeur du conflit (inévitable mais structurant), ce que nous savons de l'agressivité, de ce qui régit le plaisir, le déplaisir, la sexualité (aujourd'hui objet de consommation, piètre ersatz de ce qu'on appelle la liberté), etc. Bien entendu, une organisation sociale ne permettrait ainsi l'autonomie et la responsabilité qu'en étant transparente, rejetant tout « cryptisme » qui cache l'information-pouvoir au bénéfice de quelques-uns. Bien entendu, une telle société devrait s'attaquer à ses propres contradictions d'aujourd'hui, quitte à en rencontrer d'autres qu'il lui faudra à nouveau surmonter. Cela n'est possible que par la « transparence », qui implique le refus de l'infantilisation.

Imposer à l'adolescent tabous et silence, retenir l'information, la mystifier, est le plus sûr garant que rien ne changera. Et on conçoit que ceux qui détiennent le pouvoir l'ont parfaitement compris et appliqué. Mais nous, médecins attachés à la notion de prévention, peut-on faire le jeu de cette politique ? Si restituer à l'individu les moyens qui lui permettent d'agir sur son environnement est bien la tâche que nous nous assignons, peut-on continuer à pratiquer la dérisoire médecine qui classe les individus en terme de normalité au sein d'une société figée dans ses contradictions ? Qu'est-ce que prescrire un somnifère, un tranquillisant, voire même un régime ? Ne serait-il pas plus satisfaisant et plus simple finalement, de considérer l'individu — ici l'adolescent — comme un être supérieur avec un néocortex prêt à fonctionner si on ne le court-circuite pas.

Dossier établi par
Jean-Pierre Vélis

CHOLLETON S.A.

7, RUE CARVES - 92-MONTROUGE

TÉL. : 735-10-21

Spécialiste du rideau pare-soleil et d'opacité prêts à poser pour établissements scolaires laboratoires, salles de projections

Tissus non inflammables - m1

CONFORMES AUX INSTRUCTIONS MINISTERIELLES

DEVIS GRATUITS d'après dimensions des fenêtres, portes, etc.
Demandez nos feuilles de mesures avec schémas.

*articles et documents
publiés dans l'éducation de 1971 à 1974*

**est
à nouveau disponible**

envoi sur simple demande à
l'éducation

2, rue Chauveau-Lagarde
C. C. P. 31.680.34 La Source

75008 Paris
l'exemplaire 2 F

Promoplan

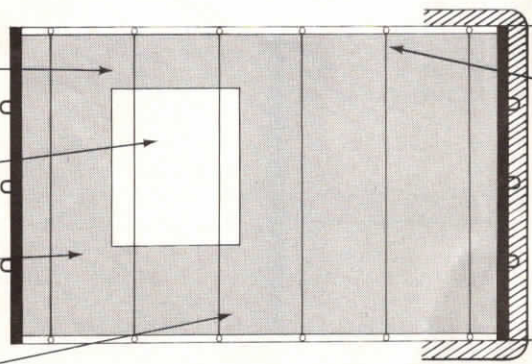
Panonet' LE panneau d'affichage.

Sans colle,
sans punaises,
sans agrafes.

Documents
intacts.

Toujours
propre.

Esthétique,
inusable,
fonctionnel



Les documents
sont tenus
par un fil
de nylon.

A vos mesures,
largeur illimitée.

Pour l'extérieur,
un capot en verre
acrylique formé.

Pour recevoir une documentation, remplissez ce bon : M.

Adresse

et renvoyez-le à : **Ets BEAULU** B.P.199 86005 POITIERS CEDEX

Le BAIN LINGUISTIQUE®

plonge les jeunes
dans la vie de
la langue choisie...



Publicité Orbis

Multiplés formules de séjours en :
*Angleterre, Allemagne, Espagne,
Irlande, Ecosse, Autriche,
Italie, Malte, Japon, U.S.A.*

L'Association "Séjours Internationaux Linguistiques et Culturels" (S.I.L.C.), sans but lucratif, agréée par le Secrétariat de la Jeunesse et des Sports (n° 16.64) et le Commissariat au Tourisme (n° 70.027), offre toutes possibilités de "Bain Linguistique" de toutes durées et à toutes époques de l'année : Séjours en famille ; Séjours scolaires encadrés ; Séjours indépendants avec appui local ; Séjours "Entente cordiale" avec pratique de sports en Angleterre ; Séjours au pair ; Stages rémunérés ; Echanges individuels, etc., pour jeunes scolaires, étudiants et adultes (recyclage). Possibilité cours Duel-Licence.

S.I.L.C. accepte avec plaisir la collaboration de collègues comme correspondants locaux en France et professeurs-inspecteurs à l'étranger.



Pour tout connaître sur cette Association qui présente toutes garanties de sécurité, de sérieux et d'efficacité, et choisir la formule de Bain Linguistique qui correspond à vos désirs, demandez - tout de suite - la documentation complète et gratuite.

BON A REMPLIR ET A RETOURNER A S.I.L.C.
(Service 63)

56, avenue Jules Ferry - 16000 ANGOULEME

Je désire recevoir - gracieusement - une documentation complète sur l'Association S.I.L.C. et le choix de "Bain Linguistique" à l'étranger.

Pays envisagé (s)

Pour : Jeune (âge) Etudiant Adulte

NOM :

ADRESSE :

CODE POST. : VILLE :

A Paris : M^{me} Beinse - Tél. 250.71.20 avant 13 h.

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Paul Delouvrier ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Robert Debré, de l'Académie des sciences ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Jean Rostand, de l'Académie française ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

André Lichnerowicz.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.

rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.

chefs de rubrique : Pierre Ferran, Catherine Guigon, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre.

informations : Elisabeth de Blasi, Michaëla Bobasch, André Caudron, Odile Cimetière, René Guy, Paul Juif, Robert Le Roncé, Jean-Loup Manoussi, Michel Pulh, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca.

documentation : Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, François Marlet, Jerry Pocztar, Louis Porcher - Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzelier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Catherine Mathieu, Georges Rouveyre.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odetta Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

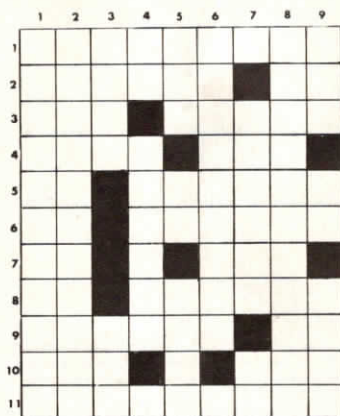
bureau : André Lichnerowicz, président ; Denis Forestier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Lucien Géminard, Colette Magnier, Georges Petit, Yvette Servin.

mots croisés
par Pierre Dewever

bridge
par Pierre Tessereau

problème 236



Horizontalement. 1 - On les attrape plus facilement au balai en zone bleue qu'au filet en zone verte. 2 - Rendue plus docile après avoir grincé des dents - Contracté. 3 - Dirigea ses pas - Implantations d'être en peuples liés. 4 - Lieux de fréquentation nocturne débouchant sur la ruelle - Désapprobation. 5 - Vieille façon gasconne de dire amen - Cale la coque au quai. 6 - Placé en tête - Fourré dans les jupons à Glasgow. 7 - Centre des isolés - Pince-oreilles. 8 - Pan coupé - Baie sur la Côte-d'Or. 9 - « Sicilienne » dépouillée par les légions d'Ann'bal - Facteur hypothétique. 10 - Temps capricieux - Personnage de Perreault. 11 - On l'embauche pour le mettre aussitôt à la porte.

Verticalement. 1 - Hommes cultivant la pensée. 2 - Agent de l'information pouvant faire la vaisselle et aller chez la manucure. 3 - L'affection de la pie mère - Lieu de rencontre entre chien et loup. 4 - Personnel - Unité de cortège de Bacchus. 5 - Grand du Sud opposé au Grant du Nord - Possessif - Insupportable pour un âne. 6 - Farce mal goûtée des héritiers. 7 - Tuyaux d'irrigation reliés directement à la pompe - Interjection. 8 - Passée officiellement d'un Etat à un autre. 9 - Exhortation - Préparation - Faire la forte tête dans l'espoir de ne pas la perdre.

solution du problème 235

Horizontalement. 1 - Vertèbres. 2 - Océan'ie. 3 - Cosses - Or. 4 - Alise - Mur. 5 - Bêle - Fêtu. 6 - Lacer. 7 - Lieu - Rive. 8 - Ans - Doter. 9 - In - Pecari. 10 - Cimente. 11 - Ebénistes.

Verticalement. 1 - Vocabulaire. 2 - Ecole - Inn. 3 - Resilles - Ce. 4 - Tasseau - P'n. 5 - Enée - Démi. 6 - Bis - Féroces. 7 - Ré - Méritant. 8 - Out - Verte. 9 - Serrureries.

à la table

Attention aux atouts adverses. Nous avons hésité entre le titre donné à la donne ci-dessous et cet autre : « Un coup sans histoire. » Mais c'eût été mentir puisque, sans histoire, nous ne la conterions pas.

- ♠ RD3
- ♥ AV83
- ♦ AV3
- ♣ 983
- ♠ 8
- ♥ V9765
- ♦ 987
- ♣ 7543
- ♠ A754
- ♥ D4
- ♦ 1054
- ♣ ARDV
- ♠ V10962
- ♥ R2
- ♦ RD62
- ♣ 62

Après l'ouverture de Ouest à ♣ et le contre de Nord, Sud va jouer finalement 4 ♠ et il s'y apprête, en toute sécurité, à la vue du mort en ne comptant que trois levées à perdre, l'As d'atout et deux ♣. En avant !

Ouest a entamé tout naturellement ♣ A et continue ♣ R et ♣ D. Sud coupe et joue atout vers la Dame du mort pour continuer du Roi. Tiens ! Est n'en a plus mais surtout, voilà que Ouest ne prend pas. Bien sûr, Sud s'aperçoit qu'il est maintenant à égalité d'atouts avec Ouest et il ne peut continuer atout que Ouest prendrait cette fois avec gourmandise pour le retour ♣... sans recours. Ouest, en effet, va faire son 7 d'atout en plus de l'As, soit en coupe d'un ♥ ou d'un ♦ soit en les faisant tous les deux quand Sud n'en a plus qu'un.

Et Sud d'accuser sa malchance. Sans aménité, son partenaire, qui a fait ses classes, ne le console pas en lui disant « qu'il y avait quand même 28 % de chances de trouver les ♠ répartis 4-1 » ni en lui faisant remarquer qu'ils auraient même pu être 5-0.

Et l'on passe à la dame suivante, sans remarquer que Sud devait gagner. Comment ? C'est loin d'être évident, sans doute parce que c'est trop simple : Sud doit jouer ♠ 3 à la quatrième levée pour son 9 quoique cela ressemble à une contradiction avec le principe qu'on enseigne aux débutants d'éviter « l'embouteillage ». Mais regardons de plus près. Ouest ne peut pas prendre le ♠ 9, pas plus qu'il n'a pris la Dame quand le coup a été joué comme ci-dessous et regardons la position à la 6^e levée. Elle est claire.

♠ R
 ♥ A1083
 ♦ AV3
 ♣ —
 ♠ —
 ♥ V976
 ♦ 987
 ♣ 7
 ♠ A7
 ♥ D4
 ♦ 1054
 ♣ V
 ♠ V10
 ♥ R2
 ♦ RD62
 ♣ —

C'est pourquoi nous avons dit que la solution est simple : Sud en main assure ses deux ♥, tire trois ♦, et coupe le treizième pour terminer avec deux atouts maîtres. Que s'est-il passé en comparaison avec le plan précédent ? C'est que le dernier honneur à l'atout du mort a pu jouer le rôle de coupe que n'avait pu assurer le tout petit 3.

à vous de jouer

J'ai vu jouer la donne suivante après des enchères qui semblaient au moins bien vivantes si on appréciait moins leur trop grand optimisme ou leur manque de prudence, mais personne n'était vulnérable...

♠ V
 ♥ V975
 ♦ 10985
 ♣ RDV10
 ♠ AR87
 ♥ D8643
 ♦ RV7
 ♣ 7
 ♠ D642
 ♥ 102
 ♦ D642
 ♣ 642
 ♠ 10953
 ♥ AR
 ♦ A3
 ♣ A9853

Sud ouvre de 1 ♣ sur lequel Nord garde les enchères ouvertes en disant 2 ♣ plutôt qu'1 ♥ qui pourrait sembler à d'autres plus classique. Est place un contre d'appel que personne ne lui reprochera et Sud passe pour un 2 ♦ timide mais obligé de Ouest. Nord passe, pourquoi pas, car les enchères ne vont certainement pas en rester là d'autant plus qu'il ne tient pas à provoquer l'annonce de ♠ adverses. Est en prend quand même le chemin en disant 2 ♠, se réservant de laisser le choix, tout à l'heure, entre ♠ et ♥. Cette fois c'est Sud qui passe, plutôt satisfait du contrat. Ouest, satisfait (?) lui aussi, passe et Nord montre alors que son soutien initial à ♣ « valait mieux que cela » en disant 3 ♣. Est glisse un 3 ♥ sans risque et Sud, commençant à ne plus trop savoir s'il est optimiste ou pessimiste, annonce 4 ♣. Ouest place alors un ridicule 4 ♠ en défense qui fait la joie de Sud. Mais

voilà que Nord lance un non moins ridicule 5 ♣ et Sud attend en tremblant le contre, qui ne vient pas, pour recevoir l'entame ♥ 10 et découvrir l'espoir de ne perdre qu'un ♠ et un ♦ avec, pour compléter un jeu de coupes, la possibilité de défausser sur un ♥ du mort à libérer.

Quelle est la meilleure ligne de jeu de Sud ? La recherche pouvant vous sembler trop longue, décançons-la :

● Tout d'abord, remarquons qu'à la table quelques Sud prendraient le ♥ 10 du Valet pour forcer (?) la Dame. Ne nous moquons pas d'une telle naïveté dans l'espoir car les inconditionnels de la règle Honneur sur Honneur ne manquent pas, mais pour ne mésestimer personne, supposons dès maintenant les quatre jeux sur table : Le mort place un petit ♥, Est aussi et Sud prend. Pour pouvoir jouer en double coupe, Sud donne tout de suite son ♠ perdant. Est prend et revient ♥ pour Sud qui coupe ♠ comme il l'avait prévu. Rentrée en main avec le ♦ A. Nouvelle coupe d'un ♠, coupe d'un ♥ du ♣ 8 pour ne pas être sur-coupé et coupe du dernier ♠. La main est au mort dans la position ci-contre

♠ —
 ♥ V
 ♦ 1098
 ♣ R
 ♠ —
 ♥ D8
 ♦ RV
 ♣ 7
 ♠ —
 ♥ —
 ♦ 3
 ♣ A953

à cinq cartes. Au moins mal il tire le ♣ R puis doit jouer ♥ ou ♦. Dans les deux cas, il donne le 6 d'atout car Est prendra du ♦ R pour revenir en uppercut.

● Si une bonne ligne de jeu existe pour Sud ce n'est donc pas celle qui précède, cherchons autre chose et ainsi tâchons d'éviter l'uppercut. Il suffit pour cela que, ayant déjà ouvert la coupe à ♠, Sud ouvre celle à ♦ chacune des mains pouvant ainsi communiquer sans la menace d'une surcoupe, comme elle existait à ♥. Reprenons : ♥ R — ♠ 3 — Retour ♥ de Est — ♠ coupé — ♦ A et 3 — Est prend et renvoie ♥ D coupée du 8 d'atout — ♠ coupé. Rentrée en main par la coupe à ♦ du 3 d'atout, dernier ♠ coupé de la Dame d'atout. Atout du Roi et Ouest détient toujours un ♦ que Sud peut couper du 5 pour terminer avec deux atouts maîtres.

● La question posée est maintenant simplifiée : Est-Ouest pouvaient-ils battre Sud après l'entame ♥ et le retour ♠ de Sud ? Solution dans le prochain article.

Pour vos

ARBRES DE NOEL

JOUETS

aux prix les meilleurs

Catalogue spécial 52 p. (Collectivités) gratuit.

DECORATION du sapin

- Répertoire pour fêtes.
- Articles de cotillon.
- Matériel éducatif.
- Disques scolaires.

Catalogue général 48 p. (gratuit).

le CEP BEAUJOLAIS

B.P. 441

69656 VILLEFRANCHE S/S.CEDEX



ARMOIRE CLASSEUR

pour le rangement de cartes de géographie

Sa conception a l'avantage de conserver les collections de cartes à l'abri de la lumière, poussière, détérioration, frottement, cassures, etc.

Encombrement : hauteur : 1,75 m, largeur : 1,65 m, profondeur : 0,50 m.

Plusieurs milliers d'armoires en service.

Ets BARBIER et Cie

14, route de Moulins
58300 Decize

Tél. : 165

échanges et recherches

location (offres)

- Joinville-le-Pont, part., pavillon meublé, 5 p., cuis., s. de b., garage, tél., gd jardin. R.E.R. Tél. 706-03-58 le soir.
- Savoie, stat. ski, plusieurs appts meublés, tt cft, ttes périodes. Ecr. P.A. n° 136.
- Hollande, 10 km La Haye, maison ind., mod., séj., 5 ch., jard., ch. centr. Noël 8-12-2-1, Pâques 6-4-17-4 : 500 F. Ecr. N.C. Balckenende, prof. Emmapark, 54, Pynacker (Hollande).
- Paris-20^e, engte louerait av. retraite, appt 2 p., nf, tt cft, meublé ou non. Ecr. P.A. n° 137.
- 05-Embrun, 2 km aggl., chalet 4-5 pers., ski vac. fév. zone C. Train direct Par's. Ecr. Mercier, 49, rue Méditerran. Montpellier.
- Cévennes : 1) mais. tt cft, chem., ter., jard., vac. Noël, fév. (ski), Pâques, juin, juil., août, sept. 2) Pinède, Sce, bd Cèze, camp. Dumas, dr CES, 30160 Bessèges, tél. (66) 85-40-74 ou 35-45-37.
- 25-Ht Dbs, appt 4 à 6 pers., tt cft, ski, lac, pêche, été-hiv. Ecr. Favrot, Anny Veuillet, 25240 Mouthé. Tél. 89-20-96 s.
- Savoie, maison tt cft, 6-9 pers., ski fév.-Pâques 700 F/sem., draps fournis. Tél. (79) 05-26-10.
- Savoie, Crest Voland 1 400 m, chalets en « cl. vertes » 70 enfants + enc., libres du 20-4 au 20-6-77. Ecr. Association St-Louis, 1, r. de l'éc., 95420 Magny-en-Vexin. Tél. : 467-01-06.

- 05-Merlette, ski, F2-F4, 5-9 pers. Ecr. Berger, lycée, 17023 Perigny. Tél. (46) 34-75-87.
- 38-Les 7 Laux Prapoutel, pied pistes, studio 3 pers., vac. Noël 1000, fév. 700/sem., Pâques C 1000 F. Daumas, CES J. Flandrin, Corenc 38700 La Tronche.

ventes

- ROUSSILLON - Villas en traditionnel 10 km de Perpignan - 10 km mer. Documentation et devis gratuits. Ecr. NOGUER Serge, B.P. 5, 66670 BAGES.
- 55 km Paris-Ouest, très beaux terrains à bâtir en tte propr. Px très avantageux, crédit. Lots de 550 à 1 000 m². Rue de Porchoux, 60 La Houssoye (entre Gisors et Beauvais). Ecr. Lacroix, 79, rue de Joinville, 94700 Maisons-Alfort. Tél. 207-41-66.

hôtels - pensions

- Hôtel de la Poste, 74-Lullin, tél. 10, cft, bonne table, 60 à 66 F net, hiv-été.

INSTITUT FRANÇAIS

Ens. privé à distance (29^e année)
Ens. secondaire (par classes ou par matières). Révision. Rattrapage.
Carrières sociales et paramédicales.
Concours admin. (P.T.T., Trésor, etc.).
Ens. supérieur (lettres, langues).
Ens. général : français, ortho., dactylog.
Doc. EN gratuite. Préciser la prépar.

15700 - PLEAUX

CONDITIONS D'INSERTION

- 20 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes sur production de la bande d'abonnement à l'Éducation.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'ÉDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIÉES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'ÉDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. Attention ! le courrier insuffisamment affranchi ne pourra être transmis.

CLAUDINET

Peinture brillante en solution aqueuse - Ininflammable - Non toxique

Pour décorer sur tous supports :

Métaux, bois, verre, papier, carton, bougies, céramique, poterie, cuir, toile, caoutchouc, rhodoïd, tissus, soie, matières plastiques, etc.

Cette peinture, prête à l'emploi, est sèche à l'air en 30 à 45 minutes, dure en 3 à 4 heures.

Agréée sous le n° M 7680

Renseignements et échantillons à :

Peintures FOUQUEAU

94700 MAISONS-ALFORT

Tél. 207-01-36

● DIRECTEMENT pour vos achats de vins de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de collègues, 21-Vougeot. Propriétaire en GEVREY-CHAMBERTIN, CÔTE DE NUITS - VILLAGES, BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur demande. Conditions particulières aux enseignants.

● GROUPES ET CLASSES EN SAVOIE ALBIEZ-LE-VIEUX (1 500 m), hébergement dans un chalet confortable. Écrire ou téléphoner à la Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd des Mobiles, 07002 PRIVAS. Tél. 4-05.

● En montagne, LA BALME DE RENCUREL, 38680 Vercors, 10 km Villard-de-Lans, prox. téléski, calme, repos, site pittoresque, HOTEL DE LA BOURNE, cft, cuis. soignée, intersaison 42 F, vac. hiv. 48 à 50 F net, sf boisson, aragt fam. Tél. 14.

correspondance scolaire

● Mise en relation de classes toutes régions. INTERCLASSES, 55, r. Nationale, 37000 Tours.

● 7 CE1, 11 CE2 mx ch. corresp. de préf. midi ou mont. Ecr. Ec. St-Mayeux 22320 Corlay.

● 26 CM1-CM2 mx ch. corresp. ttes rég. Ecr. Ec. 01580 Izernore.

● 7 SE, 5 CP, 8 CE1 ch. corresp. Ecr. Ec. Moon s/Elle 50680 Cerisy-la-Forêt.

● 16 CE1, 9 CE1 mx ch. corresp. Ecr. Ec. Chantenay, 72430 Noyen-s/Sarthe.

relations

● 24 a., traductr. triling, agréable, douce, gaie, sport., ép. M. intelligent. LISE, 58 bis, Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. 878-90-51.

● Engte vve 40 a., 2 gds enfants, ch. coll. vf 40 à 45 a., gai, sincère, sociable, rég. N. Pas-de-Calais, pr. rompre sol. Ecr. P.A. n° 138.

● 55 a., ingén., bien ts rapports, sympa, ép. j. f. simple, cultiv., disting. LISE, 58 bis, Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. 878-90-51.

● 36 a., gestion., bon phys., sport., ht salaire, ép. j. f. agréab., sport., intelligente. LISE 58 bis, Chaussée-d'Antin, 75009 Paris.

divers

● Engt emprunterait 25 000 F, solides garanties, intérêt élevé. Ecr. P.A. n° 139.

● Prof. titulaire emprunterait 10 000 F, bon intérêt, garanties. Ecr. P.A. n° 140.

● Oxford Intensive School of English, école d'anglais de hte réputation en Angleterre rech. prof. pr agir en qualité de corresp. (toutes rég. de France). L'école possède également un service groupe pr les prof. qui désirent constituer et accompagner un groupe d'élèves. Pr ts rengts O.I.S.E., 16, rue Boula'nvilliers, Paris 16^e. Tél. 525-84-82.

● 20 PAYS POUR VOS VACANCES INTERVAC, 55, r. Nationale, 37000 Tours.

● Viticulteur, époux instce, vente directe vin rouge 74 11^e, cubit 33 l., 130 F franco. Ecr. Degrave R., 11700 St-Couat-d'Aude.

● VENTE DIRECTE COGNAC PINEAU DES CHARENTES. Doc. sur dem. Guy CHAINIER et FILS, vitic.-distill., ARTHENAC, 17520 ARCHIAC.



Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**

FRANCE 60 F

ÉTRANGER 80 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire

Mandat carte

Date Signature

Chèque postal

Mandat lettre

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.

ZIPCODE
76 80

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE _____

meublier
VS

le mobilier scolaire le plus vendu en europe



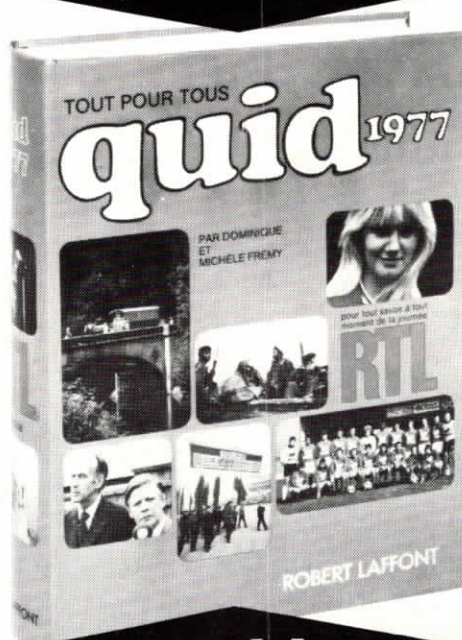
Catalogue et devis gratuits sur demande

mobilier **VS** s.a.r.l. 28, Bd de Lesseps 78000 Versailles tél. : 951.05.21 - 951.68.15

déesse publicité

**histoire, pays, religions, politique,
arts, sciences, économie,
spectacles, sports, salaires,
vie pratique, etc.**

En 1488 pages,
vous saurez tout sur tout



quid

une encyclopédie de l'actualité,
universelle, pratique,
enrichie chaque année

89 F

**En famille, au bureau, en classe,
entre amis, en vacances,
vous avez tous besoin de**

QUID 77